

PAROLES SANS RETENUE

BULLETIN RENNAIS D'ALERTE ET DE RÉSISTANCE



SOYONS TOUS SANS PAPIERS

JANVIER 2009
PRIX LIBRE

N°3

Sommaire N°3

LUTTES LOCALES

(Mi)lieux d'action 4

LOI DES MAÎTRES

Schizo-justice: les juges pris dans la machine à déporter 5

Protest tong 13

EXPLOITATION SANS FRONTIÈRES

Relations France-Maroc: gestion des ressources humaines 14

Soulèvement en Grèce: ces jours sont les nôtres, aussi 21

TERREUR D'ETAT

Dans la «jungle» nordique, proies et prédateurs 23

SHOW-BUSINESS

«Droit des victimes»: tolérance zéro pour le bourreau des étrangers 27

«Parrains républicains»: la revue nègre 32

GUERRE DES MONDES

Banalité de base: «sans papiers» 36

* * * * *

INCISES:

I S'aveugler 10

II Se vendre 20

III Être vendu 26

IV Devenir chose 30

V Ne plus être 42

Qu'est-ce que PsR ?

Paroles sans retenue est publié par par des individus de Rennes et sa région pour qui l'information, le témoignage et l'interpellation publique au niveau local sont des formes d'engagement et d'action de première importance. Nous ne sommes pas des journalistes; nous ne sommes affiliés à aucune organisation, aucun parti; nous ne sommes enregistrés nulle part. Paroles sans retenue entend dénoncer radicalement et sans équivoque l'ordre établi par l'Etat français. Nous avons choisi de nous attaquer plus particulièrement à son aspect le plus infâme: la persécution et la déportation des étrangers utilisés comme boucs émissaires, dits «sans papiers».

Ont aussi participé à ce numéro

L.L. de Mars (dessins). Des graveurs et aquarellistes des XVIIe et XVIIIe siècles, qui ont illustré la traite d'autres esclaves (la censure était moins efficace à l'époque). Et T.W. Adorno, B. Brecht, G. Debord, collectif Krisis, P. Ayçoberry, J. Meyer, des insurgés grecs (textes).

Où trouver PsR ?

PsR est disponible à Rennes notamment dans les lieux suivants : Planète IO, La Vie Enchantée, Chez Ramon et Pedro, La Bascule, La Cour des Miracles. PsR est également distribué à la criée. Enfin, vous en trouverez la version électronique, ainsi que celle des numéros 1 et 2, sur le site Internet <http://parolesansretenue.free.fr>.

Le prix libre

PsR est publié à la seule charge financière des individus qui en produisent le contenu, lesquels non seulement ne sont pas payés, mais payent (l'impression)! Le coût d'impression par exemplaire est d'environ **2,20 euros**. Si vous le pouvez, nous vous demandons de le payer ce prix (et plus en soutien). Sinon, payez ce que vous pouvez. Grâce au principe du prix libre nous entendons rendre PsR accessible à tous.

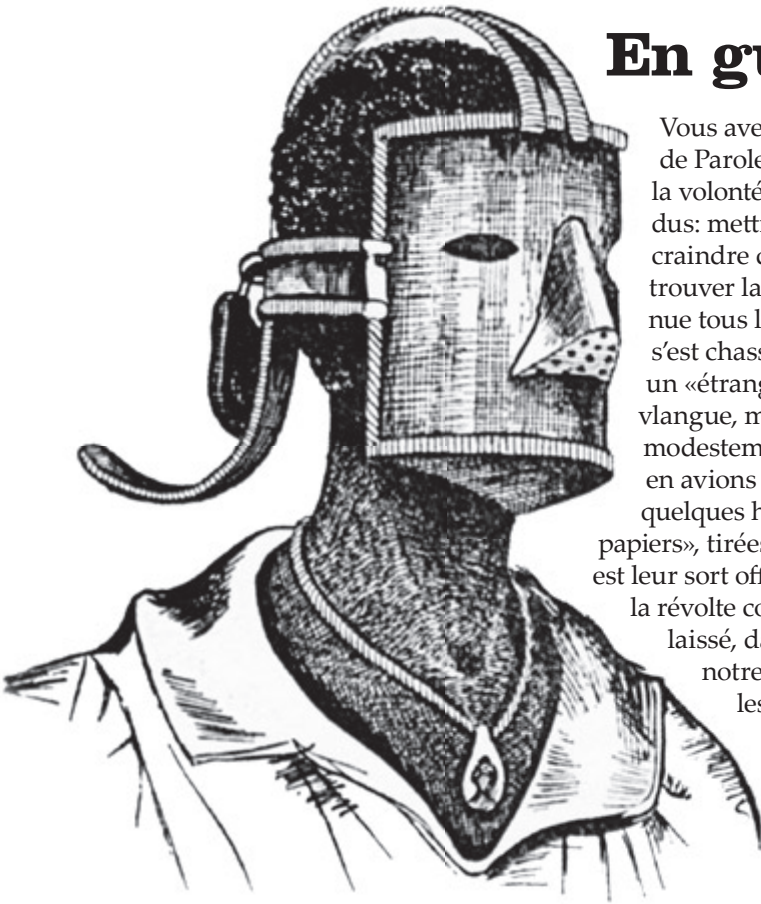
Participer, contribuer

Les pages de PsR sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui partagent les positions éditoriales énoncées plus haut. Ecrivez-nous à psr@riseup.net pour nous rencontrer. Outre les articles, nous avons besoin d'illustrations et d'aide à la mise en pages. Si vous ne souhaitez pas participer à la fabrication, mais voulez aider à la diffusion de PsR, contactez-nous, nous vous fournirons des exemplaires à distribuer.

Répandre

PsR est libre de reproduction et de diffusion, intégralement ou partiellement. La reproduction des dessins de L.L. de Mars est toutefois soumise aux termes de la licence Art Libre, consultables sur le site <http://www.le-terrier.net>. Alors mettez à profit la photocopieuse de votre de patron ou de votre fac, ou bien volez-le ! Bref, diffusez sans retenue.

En guise d'éditorial



Vous avez entre les mains le troisième numéro de Paroles sans retenue. Cette feuille est née de la volonté d'une (toute petite) poignée d'individus: mettre des mots sur l'infâmie qui nous faisait craindre de perdre la parole. Nécessité de dire pour trouver la force de continuer à résister, qu'ont connue tous les exilés de tous les temps où l'humanité s'est chassée elle-même comme une proie, comme un «étranger en situation irrégulière»: autre nomenclature, même barbare. Le premier numéro tentait, modestement, de dire en quelques mots ce que nous en avions vu: le «centre de rétention» de Rennes; quelques histoires d'hommes et de femmes «sans papiers», tirées provisoirement de l'indifférence qui est leur sort officiel. Dans le second numéro, tandis que la révolte continuait à monter en nous, nous avons laissé, dans des articles plus touffus, libre cours à notre subjectivité, pour mieux l'affermir contre les puissances de ce monde. De quatre pages pour le numéro 1, Paroles était passé à huit. Aujourd'hui paraît ce troisième numéro, dont la pagination est démultipliée, à la mesure de notre colère, et des conclusions politiques qu'elle nous a permis de tirer de ce que nous avons vu, et tenté de penser.

Ci-dessus, un outil de prévention, qui permettait de contrôler et restreindre les sens de celui qui était ainsi sensibilisé.

ceptibilité, aucun refoulement, quelques unes des avanies de ce monde-ci. Nous y évoquerons quelques signes diffus, ordinaires et écoeurants, de cet ordre-là, tels que perçus au détour de notre quotidien.

Nous voudrions dédier cette feuille à toutes les cibles de la répression en cours, à ces voix qui tentent de faire résonner encore la parole humaine, presque réduite au silence par le bruit et la fureur d'une domination en voie d'automatisation complète. Avec celles et ceux qui s'obstinent à faire tâche, à entraver, à freiner, à désertier, pour que leur silence ne permette pas que s'édifie un ordre post-humain où nous survivrions comme dénués de nous-mêmes: solidarité. Avec le collectif de soutien aux sans papiers de Rennes, poursuivi en justice pour «diffamation»; avec les sans papiers et les militants du Nord harcelés par la police dans les «jungles» (cf. p. 23); avec les insurgés grecs (cf. p. 21); avec les chômeurs en «parcours d'insertion», les étrangers en «rétention administrative», les «malades mentaux» en «rétention préventive»; les prisonniers en «maison d'arrêt»; les clochards, cette mauvaise conscience de la société, en «hébergement d'urgence» obligatoire (seulement lorsque leur mort ferait désordre); avec tous les autres, avec les néocolonisés du monde entier, les millions de sacrifiés du «miracle chinois» et des accords esclavagistes de libre-échange européen-méditerranéens et transaméricains... Solidarité. Résistance.

(Mi)lieux d'action

A PsR, nous considérons que la persécution étatique des «sans papiers» n'est qu'un aspect parmi d'autres d'une politique anti-humaine.

Celle des puissances asservies à la marchandise à ceux qui en profitent. Celle de l'exploitation par quelques uns de tous les autres, et leur réduction au même état que ce qu'ils contribuent à produire: de pauvres choses, vendables quoique abjectes. Nous indiquons ici les noms et coordonnées de groupes/associations/organisations qui tentent d'agir localement, contre la répression étatique, ou pour la défense des «sans papiers». Nous n'entendons pas pour autant réduire cette dernière lutte à l'«antiracisme», aux «Droits de l'Homme» (et encore moins aux «droits des étrangers»!), au «choix d'une politique migratoire», ou quelque miroir aux alouettes pour activistes spécialisés. La lutte pour l'émancipation humaine n'aboutira que quand les séparations instaurées par la marchandise tomberont. Il n'y aura plus de «sans papiers» quand nous serons tous sans papiers.

*C'est seulement grâce à l'autre que
ma propre sensibilité est sensibilité
humaine pour moi.*

Marx



Centre de rétention pour les autres, avec papiers

Collectif de soutien aux sans-papiers de Rennes
Réunions ouvertes à tous (sous réserve de s'intégrer à la congrégation, *NDLR*) chaque semaine le mardi à partir de 18h30 à la MIR, 7 quai Chateaubriand à Rennes
<http://sp35.free.fr>

RESF Ile et Vilaine (Réseau éducation sans frontières)
Courriel: resf35@free.fr
Téléphone: 06 21 51 34 57

RUSF 35 (Réseau université sans frontières)
Campus de Villejean: réunion tous les mardis à 18h30, bâtiment F (sauf vacances universitaires). Et permanence tous les midis au local de la CNT (F21) (en face du bâtiment Erève). Tél. 02.99.14.14.76 et 06.28.20.11.85.

Campus de Beaulieu: permanence tous les midis au local de SUD étudiant, Bâtiment 43, Hall des associations. Tél.: 02.23.23.57.72 et 06.31.81.94.18
rusf35@laposte.net

MRAP 35 (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)

Permanences à Rennes les Mardi et Jeudi après-midi (et sur rendez-vous); permanences de 14h à 16h à Redon (1er lundi du mois, Fougères (3ème lundi du mois) et Saint Malo (2ème et 4ème lundi du mois).
mrp35@tiscali.fr. Tél.: 02 99 32 04 41

Comité de soutien aux inculpés du 11 novembre
rennes@soutien11novembre.org
<http://soutien11novembre.org>

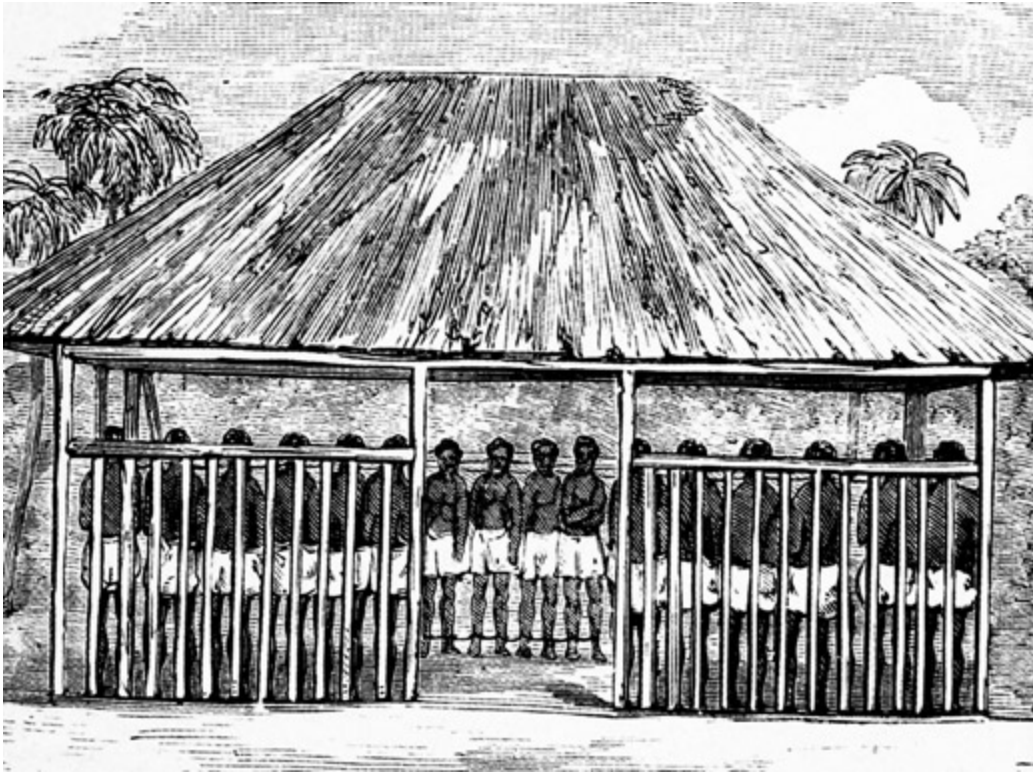
Comité rennais anti-répression «Les bonnets rouges»
bonnetsrouges@boum.org



Centre de rétention pour les autres, sans papiers

Schizo-justice

Les juges pris dans la machine à déporter



Lorsque l'Etat est à peu près réduit à sa fonction de domination, et régresse vers une activité de pure contrainte violente (assortie de mythe et de simples mensonges) à l'endroit des dominés, la Justice rendue au nom d'une Loi édictée à la mesure de cet Etat-là se distingue moins que jamais de l'emprise exercée par le gouvernement. C'est là que nous en sommes arrivés, au moins en ce qui concerne cette toute dernière catégorie dans la hiérarchie de la domination : les « sans papiers ».

Qu'il serait bon, aux yeux du pouvoir actuel, et pour parfaire ce tableau, de se débarrasser d'un revers de la main présidentielle de tous les juges non-conformes au rôle qu'on souhaite leur voir jouer ! Combien cela rendrait plus efficace et productive la politique du chiffre ! Mais cela n'est pas – encore – si simple. Aussi, dans les tribunaux, partout en France (et en Europe), se joue, jour après jour, la tragi-

comédie d'une « justice » qui ne juge en fin de compte que d'une chose : du courage ou de la bassesse des juges eux-mêmes.

La situation si délicate dans laquelle ils sont placés jure en effet ouvertement, aux yeux des plus myopes, avec l'image d'Épinal de la « séparation des pouvoirs » et de l'indépendance de la Justice. Ces magistrats sont contraints de cesser enfin de feindre cette illusoire « neutralité », ce jugement transcendant tous les intérêts, que le décorum dont ils sont le centre tente d'accréditer – avec un certain succès, jusque là, auprès de beaucoup de bons « citoyens » de nos « démocraties libérales ».

Devant les gendarmes « accompagnant » quotidiennement les étrangers raflés dans les tribunaux administratifs, devant les soutiens présents dans la salle, devant le cynisme des lois scélérates, la fameuse « réserve » devient intenable, et c'est l'homme ou la femme qui

apparaît sans fard derrière le masque du Droit – qu’il continue pourtant à justifier par son office – tel qu’il est, avec ses conséquences.

Nous avons choisi, pour donner une idée de la psychose dissociative dont sont affligés celles et ceux qui rendent la « justice » légalement xénophobe qui a cours aujourd’hui dans ce pays, de présenter l’étude duelle qui suit, laquelle permettra de comparer deux cas particulièrement contrastés. (1)

Juge et procureur, au secours des « normes occidentales »

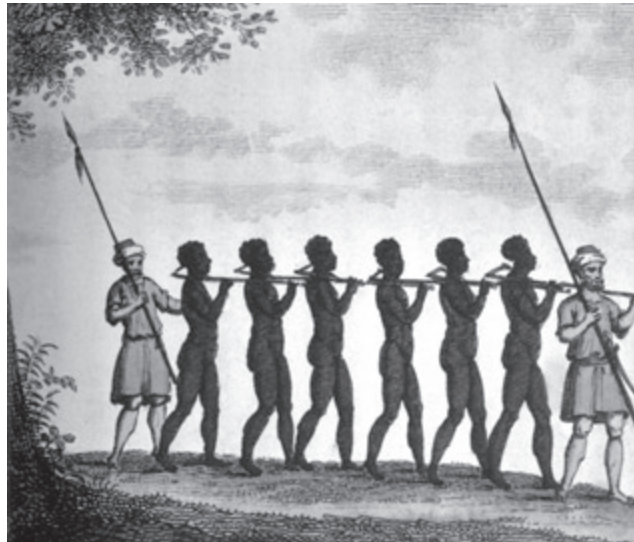
Cas N° 1. Monsieur Z. vient du Kosovo, à la frontière avec la Serbie. Son père a été assassiné sous ses yeux, les femmes de sa famille violées. Bien d’autres réjouissances encore, l’on s’en doute, ont émaillé la vie de Monsieur Z., pour qu’il ait voulu les parfaire en joignant un si beau pays que le nôtre. Pour parfaire le tableau, Monsieur Z. est « perturbé » (soyons vagues et pudiques), intellectuellement et émotionnellement, et a consulté un service psychiatrique par le passé, dont on verra qu’il n’en fut pas assez enchanté pour en faire son quotidien.

L’avocate de Monsieur Z. joue sur la corde sensible – le Droit est de moins en moins d’utilité, ces temps-ci, pour défendre ceux dont le seul droit est de n’en avoir à peu près aucuns. Elle fait découler les difficultés psychiques de M. Z. de son absence de scolarisation. En effet, toujours d’après notre avocate, c’est l’école, rien d’autre et rien de moins, qui fournit habituellement les « repères spatio-temporels » qui font, paraît-il, défaut à M. Z. Il faut croire, donc, qu’avant que, comme dit la chanson, le bon Jules Ferry inventât l’école, le peuple n’était qu’un ramassis de demeurés hagards – ce qui correspond

bien du reste à ce qui en était dit par leurs maîtres, « éduqués », eux. Il est loisible à chacun de constater les immenses progrès anthropologiques réalisés depuis en observant la jeunesse super-diplômée d’aujourd’hui, à laquelle, si nous avons bien compris, est désormais réservé le statut d’être humain en pleine possession de ses facultés. De là à ranger dans le même sac, d’un côté, les « non diplômés », les « sans papiers », les psychiatriquement réticents, et tous les autres sans-ce-qu’il-faudrait, et de l’autre, l’Etat et ses avatars privativo-institutionalo-associatifs-pour-le-bien-de-tous, il n’y a qu’un pas que nous avons le regret de ne pouvoir nous empêcher de franchir...

Mais à force de digresser, nous en oublions presque que notre avocate est du côté des « bons » puisqu’elle défend, avec ses pauvres armes, le « sans papiers » au menu du jour du Tribunal Administratif. Emotion, disions-nous, tendresse. Et pas d’évocation du fameux Droit, dont les éléments, semble-t-il ont déjà été exposés antérieurement.

Sur ce, Madame la juge fait subir à M. Z. un long interrogatoire par interprète interposé. Un interrogatoire qui prend rapidement l’allure de ceux qu’on a coutume de conduire dans les commissariats de police. Il semblerait en effet que Madame la juge ait assez bien intégré la fonction que le pouvoir souhaite lui voir



remplir lorsque, de par la regrettable obsolescence de ce bon vieux Droit, la flicaille est contrainte – à l’encontre des règles élémentaires de la productivité déportatoire dont il lui est ordonné de faire preuve – de présenter ses prises devant un juge – si celles-ci, bien sûr, parviennent à en faire la demande assez rapidement. Un magnifique interrogatoire à charge, donc, est conduit devant les yeux et les oreilles

de l'assistance, qui n'en est plus à ça près. Madame la juge reproche à M. Z. d'avoir interrompu ses consultations psychiatriques, d'être analphabète, de s'être contenté de fréquenter une institution pour personnes handicapées au lieu d'apprendre le français dans une école pour bougnoules accréditée par le Ministère de la Séparation entre Bougnoulitude et Francitude. Bref – je cite – de ne pas saisir les "normes occidentales". Madame la juge a bien appris son pater noster; il faut croire que le répéter matin et soir devant le malheureux Z. (qui n'y comprend rien), et devant tous ses semblables, lui permet de mieux dormir la nuit.

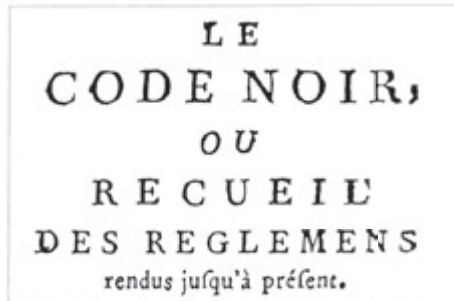
Quand on demande enfin – comme c'est la coutume dans cette église-ci – à l'accusé – euh, pardon, au plaignant – c'est-à-dire à M. Z., ce qu'il a « à ajouter », celui-ci répond avec un certain naturel la chose suivante (en substance) : si on veut le renvoyer au Kosovo, autant demander aux flics de lui mettre une balle dans la tête tout de suite. Ce qui, dans son cas, semble plutôt pertinent, et montre que sa raisonnement est moins mal en point que sa francitude – moins en tout cas que l'argumentaire larmoyant qui précéda pouvait le laisser croire.

Cette sortie a l'infortune de contrarier Madame la juge, qui enjoint derechef à l'interprète de M. Z. d'expliquer à son client qu'il est ici, en dépit de ce que les circonstances pourraient laisser penser aux mal dégauchisés, dans une "démocratie". « Dans une démocratie » – pour reprendre une formule chère au maître à penser de Madame la juge, et par ailleurs président de tous les démocrates –, donc, on ne dit pas que les flics sont violents et répriment, mais on tend la joue droite à la matraque. Et dans un tribunal de police, l'on nettoie sept fois le parquet de la salle d'audience avant de parler, n'est-ce pas Monsieur Z.?

En fin de compte, et contre toute attente, Madame la juge fait libérer Monsieur Z. Cela,

lui explique-t-elle longuement et fort nerveusement, en parlant très len-te-ment – parce que Monsieur Z. est un bougnoule attardé (pléonasme, sans doute) – pour qu'il s'acquitte des formalités nécessaires pour qu'on puisse le déporter plus « démocratiquement » que dans les circonstances présentes vers son joyeux pays natal. Autrement dit, pour extraire la substantifique moelle du sermon de Madame la juge, il incombe désormais à M. Z., afin de démontrer à la Justice sa bonne-bougnoulitude, tout d'abord de rentrer dans le giron familial (qu'il avait eu tendance à désertier), puis de coller docilement au bon psychiatre et d'avalergentement, matin et soir, ses bonnes hosties en tablettes. Et de dire merci.

Et de baisser la tête. Bon, là, nous brodons un peu, il est vraie. Pour plus de factualité, la phrase exacte prononcée par Madame la juge est celle-ci : « un malade, c'est quelqu'un qui se soigne! ». Tout-à-fait dans le style présidentiel, encore une fois. On pourrait décliner longuement : un travailleur, c'est quelqu'un qui travaille ; un enfant, c'est un chiard qui fait ses devoirs ; un gréviste, c'est un preneur d'otages grognon ; un sans papiers, c'est une place réservée chez Air France. Etc. Quant au psychiatre en question, c'est un employé d'une officine étatique de pacification sociale de quartier, financée par le même Etat qui emploie les flics qui ont arrêté M. Z. pour tenter de l'envoyer vers une mort quasi-certaine. De quoi devenir fou, dites-vous? Heureusement pour lui, Monsieur Z. l'est déjà, à ce qu'il paraît ; ça lui fera toujours un nouveau malheur de moins. Mais revenons à la leçon de démocratititude donnée par Madame la juge. Celle-ci pourra, continue-t-elle à l'attention de Monsieur Z., à condition qu'il s'acquitte des devoirs susdits, remplir en toute bonne conscience son office démocratique en le revoyant au Kosovo avec le reste de sa famille, heureusement réunie. C'est en effet une tradition bien française que de déporter



En 1985 fut promulgué sous Louis XIV avec la main de Colbert, un code noir qui s'appliqua aux îles des Antilles, puis en Louisiane. (...) Avec un juridisme à toute épreuve très fidèle au caractère "raisonnant" de l'esprit français, ce code élaboré un statut de l'esclave, lui organisant si l'on peut dire un domaine de "non-droit"...
C. Fauque, M.J. Thiel, Les routes de l'esclavage (2004)

les enfants avec leurs parents, par un souci bien compréhensible d'humanité. Mais voici que M. Z., à l'annonce de sa libération (provisoire, sans aucun doute), esquisse un sourire. Voilà qui montre assez, si besoin était, qu'il n'a rien compris à cette belle démonstration... C'en est trop pour Madame la juge, qui s'emporte: « Vous n'avez pas gagné! » lui assène-t-elle plusieurs fois de suite. Nous ne savons pas ce qu'en pense Monsieur Z., mais pour notre part, nous avons bien compris, merci, c'est reçu cinq sur cinq ! Le message : Police, Famille, Psychiatrie sont les mamelles de la France, et de l' « Occident », si cher à l'imaginaire de cette dame. On s'en doutait déjà ; c'est confirmé.

Juge et défenseur, au nom de « la compassion et la solidarité »

Cas N°2. A., de Nantes, passe devant le Tribunal Administratif tandis que là-bas ses soutiens locaux manifestent devant la préfecture.

Juridiquement, la procédure préfectorale prête peu, cette fois-ci, le flanc à l'invalidation. Le juge se montre néanmoins exemplaire dans sa volonté de donner toutes ses chances à A., à commencer par la chance de se voir traiter et adresser la parole avec respect et même, en l'espèce, avec considération.

Après avoir longuement rappelé qu'il juge «en droit» et non pas de la vertu – pour ainsi dire – de la politique que nous connaissons, il entend l'avocate de A., puis celui qu'a dépêché la préfecture de Nantes. C'est alors qu'il remarque, opportunément et au beau milieu de la plaidoirie de l'avocat préfectoral, l'absence d'un document au dossier. Il s'agit du procès-verbal de l'OF.P.R.A. (Office Français pour la Protection des Réfugiés et Apatrides) relatif au rejet par cette institution d'Etat – où les formalités vont de plus en plus bon train depuis les débuts de la politique chasse-nègre que l'on sait – de la demande d'asile de A. Le juge provoque donc une interruption de séance afin que puisse être retrouvé – ou non – le dit procès-verbal. (Pour celles et ceux qui ne sont pas familiers des arcanes de la Justice, il faut savoir que ce genre de détail technique suffit pour permettre à un juge d'invalidier une procédure et renvoyer – en l'occurrence – la préfecture-chasse-nègre dans les filets; à

condition bien sûr que le juge en question ne compte pas, comme dans l'exemple précédent, parmi les preux défenseurs de «l'Occident».) Première interruption de séance, donc.

Pas de chance pour A., le procès-verbal a été retrouvé. Mais qu'à cela ne tienne! Voici que notre juge s'inquiète, tout-à-fait spontanément, de la femme de A., laquelle, sa propre demande d'asile ayant également été rejetée, a fait appel de cette décision, et attend toujours la réponse à cet appel. Voilà qui requiert une seconde interruption de séance, pendant laquelle le juge fouille de fond en comble la jurisprudence (2) et tous les documents à sa portée, à la recherche d'appuis supplémentaires au sauvetage de A. et de sa femme.

Reprise de la séance. L'avocat préfectoral semble quelque peu chancelant : c'est qu'il n'a sans doute pas l'habitude de voir procéder à tant de manières judiciaires autour d'un malheureux « objectif à atteindre ». Après s'être enquis des circonstances de l'arrestation de A. (au faciès, naturellement), et avoir constaté qu'«une politique stéréotypée appelle des décisions stéréotypées» (en référence à l'argumentaire de la préfecture), voici que le juge se met à adresser à A., aux avocats et à l'assistance un certain nombre de considérations qui outrepassent manifestement le strict cadre de ses fonctions judiciaires. A l'instar de l'apôtre enflammée de l'Ordre psychiatrique de tout à l'heure, donc, mais cependant dans un esprit bien divergent. Ce juge-ci, en effet, commence par dire à quel point la place qu'il occupe lui pèse en ce moment, et quelle à quelle mystification le Droit peut en venir à servir quand il est édicté par la Flicaille. Dans ses mots : «je ne peux statuer qu'en rapport avec le droit, même si je possède la compassion et la solidarité dont, je l'espère, aucun être humain n'est dépourvu». Après avoir ainsi rappelé sa pauvre condition, il fait valoir en regard la puissance de celle de l' «administration» (c'est-à-dire du gouvernement, de l'exécutif, de la cour de N.S. Ier, notre monarquillon) : «l'autorité administrative pourrait, elle, en revanche, être influencée par la compassion et la solidarité». Nous ajouterons qu'elle le pourra d'autant mieux quand nous l'aurons renversée; parce que là, tout de même, nous sommes sceptiques.

Une fois ces courageuses pétitions de prin-

cipe adressées, le juge montre enfin qu'il est prêt à se risquer à tirer le fameux Droit par les cheveux pour tenter de le désinfecter un peu – c'est que ces bestioles juridiques sont coriaces! – Aussi donne-t-il tort à la préfecture – et raison à A. – au motif qu'il n'est pas absolument certain que la procédure de demande d'asile de la femme de A. soit entièrement close. Ce qui, argue-t-il, dans le cas où elle serait régularisée ultérieurement sur cette base, et A. renvoyé «chez lui», constituerait bien une atteinte «manifestement démesurée» (comme dit la Loi-chasse-nègre), etc., eu égard aux petits nenfants (de A.), et ainsi de suite. On voit que ce qui est «manifestement excessif» ici

était manifestement négligeable la fois précédente dans ce même tribunal, où presque autant d'efforts furent employés dans un tout autre esprit. Autant pour l'«Esprit de la Loi», cette mystérieuse substance qui, tel naguère le Saint-Esprit, est censée régler pour le meilleur les cœurs et les actes Républicains...

A l'issue d'une aussi magnifique démonstration de tout l'engagement résistant qui est encore permis à un juge sans qu'il ait à rendre son tablier – enfin, sa toge –, l'avocat préfectoral est rentré penaud et sans doute ulcéré à Nantes tandis qu'y rentraient aussi, émus et soulagés, A., libre au terme d'une audience fleuve de deux heures, et ses soutiens. ●



1. Ces audiences se sont déroulées au Tribunal Administratif de Rennes en septembre 2008.

2. La jurisprudence est une documentation, à laquelle se réfèrent les juges pour prendre leurs décisions, constituée par les jugements déjà rendus par le passé. On dit ainsi qu'une décision de justice fait jurisprudence lorsqu'elle est la première à être prise à propos d'un type de cas donné; à la suite de quoi la pratique juridique veut que ce premier jugement soit, a priori, reproduit dans les cas similaires, ou alors contredit par des arguments ad hoc.

I

EN 1936, Werner Best écrivait dans son traité classique sur la police allemande: «une police politique moderne est une institution qui surveille soigneusement l'état de santé politique du corps du peuple allemand, reconnaît en temps utile symptôme de maladie, localise et anihile les germes de destruction». Et de dresser aussitôt un programme d'hygiène raciale, assortie d'une politique sociale « progressiste et moderne » pour la partie «saine» du peuple.

La procédure de « détention préventive », ou « détention protectrice », permettait à Werner Best de faire interner les suspects acquittés par les tribunaux, ou des condamnés qui avaient purgé leurs peines. Dénonçant après Himmler et Heydrich, le laxisme des juges, le journal des SS, Das Schwartzte Korps, ironisait: « pour nous les paragraphes du code ne sont pas des reliques à vénérer, devant lesquelles nous devrions ramper sur le ventre ».

...en héritiers d'un certain scientisme, les techniciens persistaient à croire dans la possibilité de résoudre scientifiquement les contradictions sociales, en combinant les progrès des méthodes pédagogiques et l'amélioration des caractères héréditaires.

[A partir de 1935], les Juifs allemands [furent] privés de leurs droits civiques et classés nationaux de seconde zone (...). [En 1938], 30 000 malheureux [furent envoyés] en camp de concentration. L'objectif final étant, désormais, de façon quasi officielle, l'émigration totale, comme le réclamaient depuis longtemps les services spécialisés SS.

Cependant, la majorité de l'opinion ne pensait pas que cet appareil de répression constituait le centre même du système. De même que les persécutions des juifs ne choquait pas le peuple des citoyens-camarades



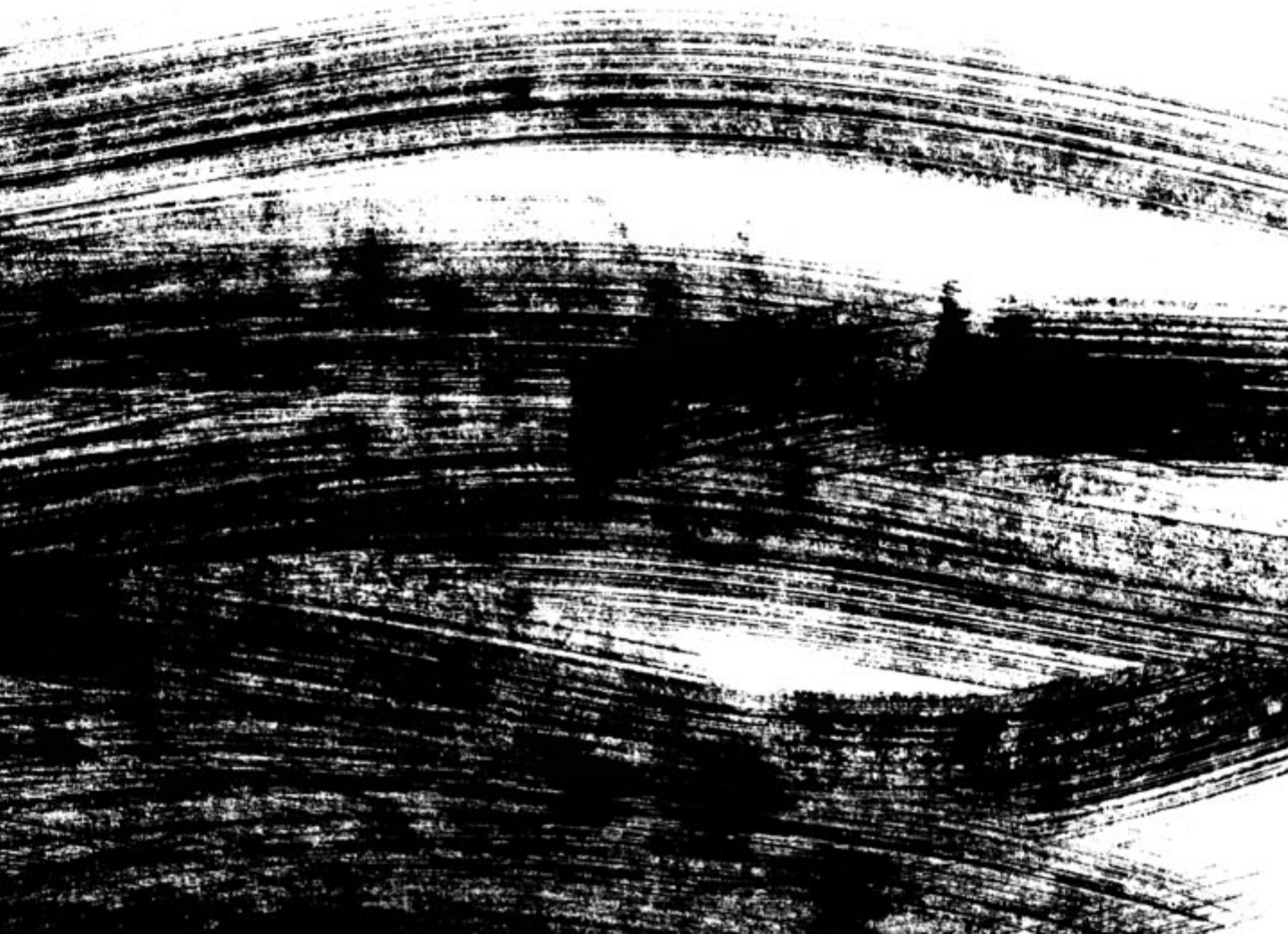
tant qu'elle respectait la loi et l'ordre, de même les élites sociales, liées ou non au régime, le laissèrent sans protester écraser la gauche. C'est qu'il avait réussi à présenter les uns comme des «étrangers à la communauté », des marginaux, et les autres comme des fauteurs de désordre.


« Lui seul peut m'enthousiasmer réellement, parce que sans programme il sait exactement ce que je veux, oui, sans programme: l'Allemagne! » – *Journal intime d'une jeune fille de la bourgeoisie de Hambourg, à propos de Hitler, le 1er mars 1933.*

« Fonctionner ou conspirer » (...). La conspiration (...) ne fut le choix que de quelques uns, quand ils découvrirent que « normalité » et dignité étaient incompatibles. Fonctionner, c'était travailler quotidiennement en rouage du système, en adoptant comme valeur suprême l'efficacité, la performance, celle-là même que Jürgen Muller proposait aux enthousiastes comme aux demi-ralliés en lieu et place des vieux slogans usés.

...chacun, confiné dans sa sphère de compétence technique ou financière, considérait comme une obligation « professionnelle » de collaborer à une politique d'agression sans en envisager les conséquences ultimes.

Entre tous ces grands corps dont la réserve ou l'hostilité avait tant affaibli l'Etat républicain, seule désormais l'armée paraissait à peu près intacte (...), le patronat continuait son jeu de bascule entre les clans au pouvoir, la justice menait un combat d'arrière-garde, les municipalités avaient capitulé (...). *A fortiori*, les groupes d'intérêt





moins prestigieux ou moins organisés n'étaient pas de force à résister efficacement.

Il serait donc assez oiseux d'énumérer les manoeuvres de retardement, les concessions aux maîtres du jour et les recours aux ministères de tutelle que tentèrent les associations d'enseignants, d'ingénieurs, de membres de professions libérales, etc., et leur disparition plus ou moins précoce ou tardive.

Le cas le plus troublant fut celui des juristes « apolitiques » qui rédigèrent les décrets d'application des lois raciales. Dans leurs justifications postérieures on retrouve toujours les mêmes arguments: la politique antijuive n'aurait dévoilé que lentement ses objectifs ultimes, chaque initiative ne marquait qu'un petit pas supplémentaire qui n'aurait pas justifié de leur part un refus de collaborer; (...) et puis ne fallait-il pas barrer la route aux antisémites enragés?

...on trouva des gens assez audacieux pour enquêter sur les décès dans les camps de concentration, inculper des policiers pour faits de torture, ou condamner à des peines légères certains accusés qui avaient la chance de passer devant eux. La hiérarchie ne les soutint que du bout des lèvres contre les protestations de la Gestapo et n'arracha à celle-ci que des compromis peu honorables: les policiers promettaient tantôt de ne plus arrêter les suspects acquittés par les tribunaux... qu'en dehors des salles d'audience, tantôt d'accepter la présence d'un médecin lors des « interrogatoires renforcés » – moyennant quoi le ministère en admit la pratique.

Pierre Ayçoberry, *La société allemande sous le troisième Reich* (1998), extraits

Protest tong

J^{LD*}

Jugement libre défectueux

La juge a sûrement moins de quarante ans

L'accusé, je ne le vois que de dos, est tchéchène

L'interprète restitue en russe les questions de la juge

Par la fenêtre, je vois la ville qui ressemble à une photo de l'Amérique des années 50

Je suis fatigué, j'entends mal ce qui se dit

Les gendarmes ont de nouvelles bottines, plus souples que leurs anciennes rangers

Le chef a un bide à avoir mis le Ricard en coupe réglé

Il s'amuse de voir ces connards venus soutenir de leur présence les incarcérés

La juge reste calme, malgré la complexité du dossier

Elle prend des notes, écoute ce qui se dit sans complaisance ni condescendance

Je l'aime, je veux lui déclarer mon amour du Droit

Les heures passent... pas moyen de fumer dans ces lieux

Une famille de Kurdes occupe le couloir, les hommes parlent entre eux

L'un d'eux a une veste comme celle que portait Nino Ferrer dans les années 60

Je remarque qu'ils portent les mêmes chaussures, à bout carré, très longues

Une femme nous sourit, elle est emmitouflée comme si nous étions à Pétrograd

Elle a épousé un Kurde vivant en Turquie qu'elle ne voit qu'au gré de ses visas touristiques

Elle pense que les Kurdes d'ici ne se font aucun cadeau entre eux

Pays en guerre, résistance armée, conflits claniques, tout ça...

La dame me demande si je suis breton... Sylvia s'émeut de la question

Quoi, s'agit-il d'une question obscène?

200.000 d'entre-eux sont été saignés pour rien lors de la Grande Guerre !

Je passe du couloir à la salle d'attente, vérifie l'architecture de la cité judiciaire

Je voudrai brûler le code civil et réhabiliter Robespierre et son principe de vertu

Les gendarmes se font des blagues entre eux, leur grossièreté ne m'émeut plus

L'un d'eux porte des lunettes, il a juste vingt ans, l'air de se faire chier

Je ressens de l'amertume en le voyant adossé à la vitre derrière laquelle un détenu prépare son

Je reviens dans le bureau de la juge [audience avec son avocat

Le don des langues, la complexité du droit

Seront-ils reconduits vers la Pologne?

De Pologne, ils sont souvent livrés aux Russes, paraît-il

Une traductrice d'origine azéri est assise sur le banc

Un gendarme la mate... mondialisation du désir

Sylvia s'étonne qu'on n'ait pas été fouillés

Elle me montre ces grands hommes kurdes riant entre eux

"Ils pourraient monter ce qu'ils veulent comme artillerie!"

Nous avons un début de rire... Non... on ne mourra pas aujourd'hui

La juge invite les gens à quitter le bureau pour délibérer.

Je vois enfin l'homme tchéchène... les traits bien marqués...

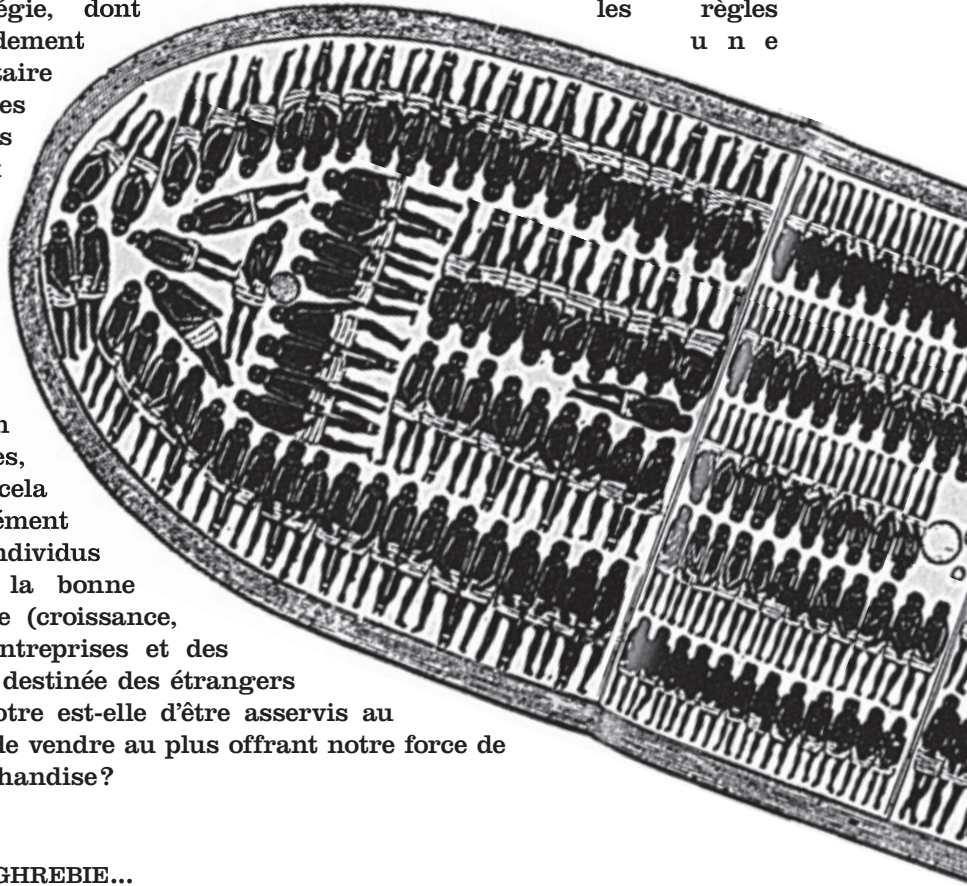
Je ne le reverrai sans doute jamais...

Je n'avais jusque là jamais vu un Tchétchène d'aussi près... ●

* Lorsqu'une personne «sans papiers» est arrêtée et enfermée dans un «centre de rétention» pour étrangers, elle comparait généralement, au bout de 48 heures, devant le Juge des Libertés et de la Détention. Ce dernier est chargé de décider de la prolongation de l'enfermement.

Relations France-Maroc : au service de la gestion des ressources humaines

La rafle et la déportation des personnes étrangères en situation irrégulière – les sans papiers – constituent des mesures de gestion des ressources humaines à l'échelle internationale. Ces personnes sont des pions, déplacés suivant les règles d'un jeu de stratégie, dont les règles dépassent grandement l'approche humanitaire des migrations. Les accords et autres processus bilatéraux et multilatéraux semblent aborder sur le même plan les thèmes économiques, politiques, culturels, environnementaux... et la foutue question des flux migratoires, leur contrôle. Que cela signifie-t-il? Assurément que la destinée des individus est subordonnée à la bonne marche de l'économie (croissance, développement des entreprises et des richesses)... La seule destinée des étrangers sans papiers et la notre est-elle d'être asservis au Grand Dieu Travail, de vendre au plus offrant notre force de travail telle une marchandise?



FRANCE VERSUS MAGHREBIE... Le match était nul, l'arbitre à pendre.

Des excités amateurs du beau jeu fouchballistique font injure à symbole constitué de l'Etat de droit et des devoirs. Ces odieux et rustres personnages sifflent, alors qu'il aurait été de bon ton de fredonner ce petit air de liberté chérie. « Qu'un sang impur abreuve nos sillons... » et la partie se dérègle. Branle bas de combat de la part des Templiers et de leurs Nouveaux et Anciens Chiens de garde muselés... « ô rage! ô désespoir! » La plèbe (p'tête ben même qu'elle est cosmopolite

et /donc assistée) fait la nique à la Nation! Le pain, le *Beur*. Les jeux du cirques seront p'têt supprimés la prochaine fois que ça r'commence. Sarko tance. Pense-t-il à la potence, en guise de sentence?

*Qui siffle? Qui siffle quoi?
Qui conspue qui? Qui conspue quoi?
Qui annule qui?
Qui?
Quoi?*

Lettre ouverte à son juge du tribunal administratif de Rennes

(Ou qui annule quoi)

Monsieur le juge,

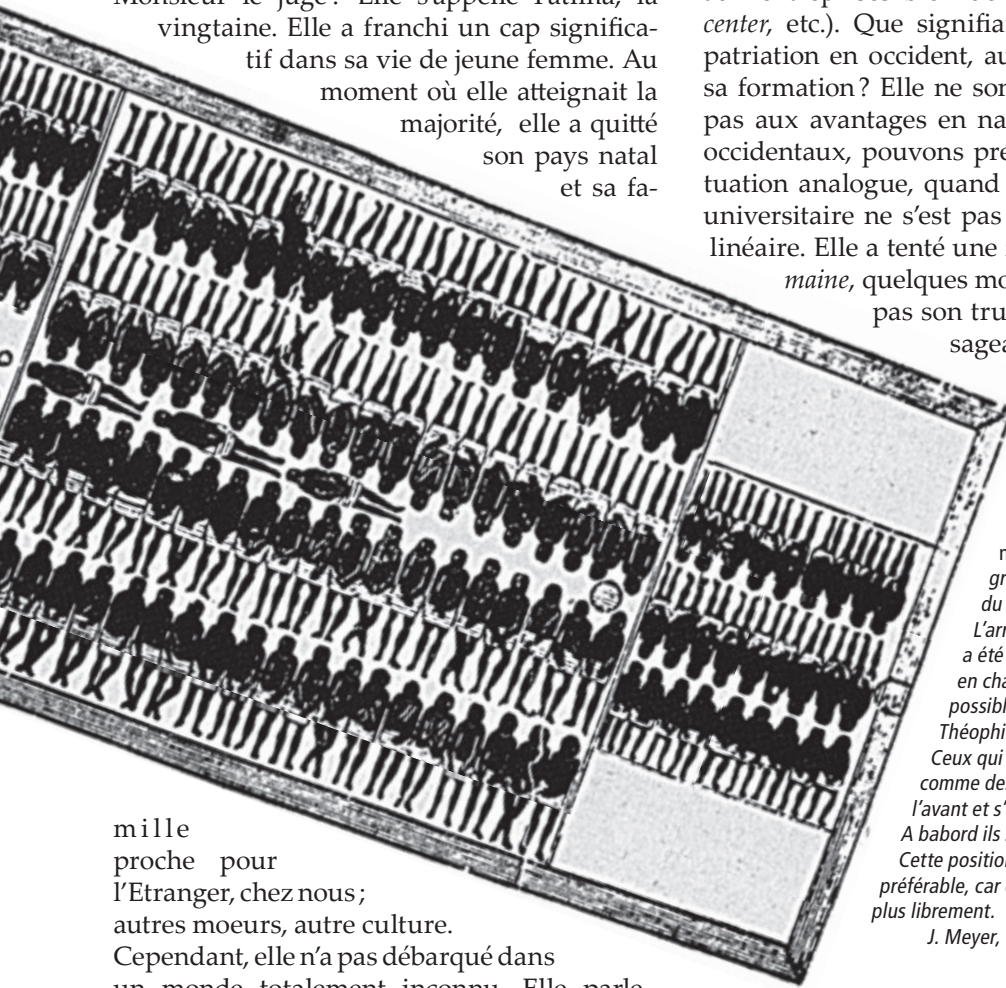
Je vous fais une lettre que vous lirez peut être, si vous avez le temps. Je viens de revenir d'une audience au tribunal administratif de Rennes. A l'ordre du jour était exposé la situation d'une jeune femme; le fait que je l'identifie à ma génération n'est pas étranger à cette missive. En substance, cette jeune femme a reçu un « aller simple » en direction de l'Afrique du Nord; retour à la case départ par un vol direct sans escale.

Vous souvenez vous de cette personne, Monsieur le juge? Elle s'appelle Fatima, la vingtaine. Elle a franchi un cap significatif dans sa vie de jeune femme. Au moment où elle atteignait la majorité, elle a quitté son pays natal et sa fa-

ans, il a gagné son *indépendance*; l'autonomie des *sujets* y est encore plus relative qu'ici chez nous (j'y ai passé près de trois semaines alors que je faisais du tourisme itinérant, j'entrevois à peine leur situation).

Cette nana est arrivée en France à la régulière, il y a cinq ans de ça; le visa que les autorités françaises lui avaient octroyé l'autorisait à suivre des études supérieures. Elle aurait peut être pu rester là-bas, les universités et les centres de formation à la vie professionnelle ne manquent pas. Elle qui prétend à des études *bac-plus*, elle aurait pu devenir cadre dans une entreprise du secteur industriel (aéronautique, automobile...) ou dans une société de services aux entreprises bien de chez nous (des *call center*, etc.). Que signifiaient pour elle l'expatriation en occident, au moins le temps de sa formation? Elle ne songeait tout de même pas aux avantages en nature auxquels nous, occidentaux, pouvons prétendre dans une situation analogue, quand même?! Son cursus universitaire ne s'est pas déroulé de manière linéaire. Elle a tenté une faculté de *science humaine*, quelques mois, en vain, ce n'était pas son truc. Ses parents l'envisageaient dans une filière

éco...nomie, avec un diplôme sérieux/prestigieux, un



mille proche pour l'Étranger, chez nous; autres moeurs, autre culture. Cependant, elle n'a pas débarqué dans un monde totalement inconnu. Elle parle parfaitement le français. Des enseignants que nos ancêtres avaient « alphabétisés » le lui ont appris. Son pays natal était sous protectorat vis à vis de la France. Depuis cinquante-deux

Manière dont on entasse les esclaves sur le [navire] négrier « Le Brooks ».

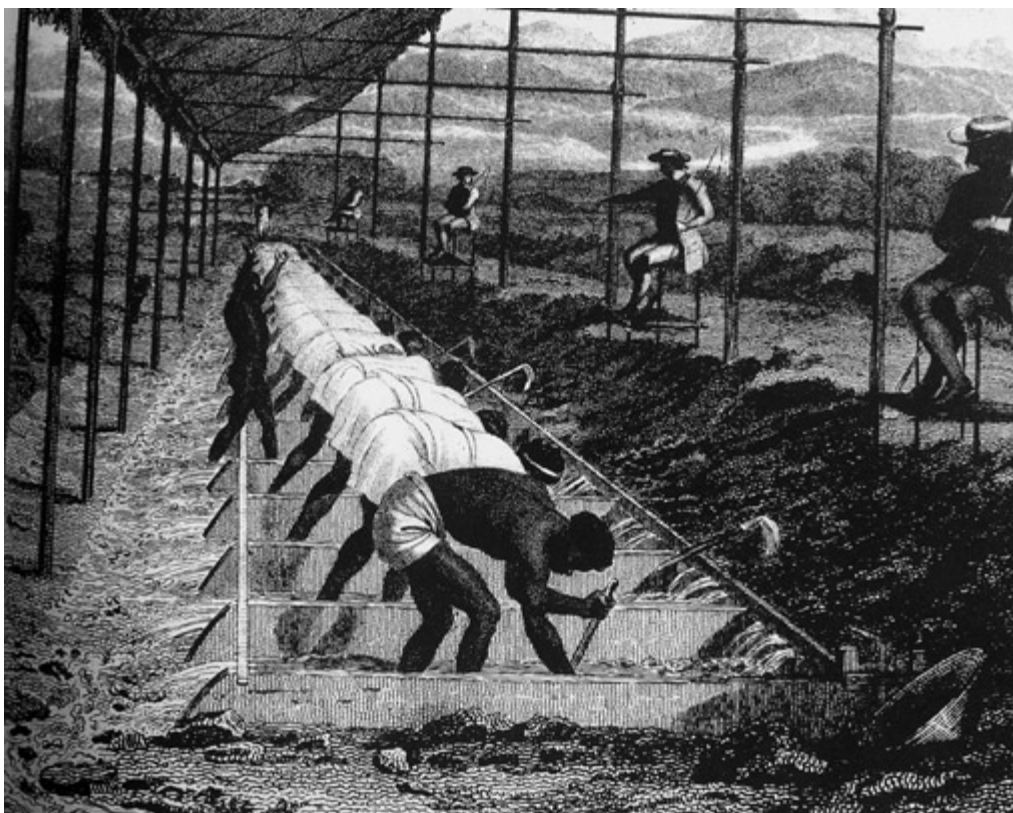
gravure anonyme du XVIII^e siècle.

L'arrimage des esclaves à bord a été étudié de manière à pouvoir en charger le plus grand nombre possible. Ainsi le rapporte Théophilus Conneau en 1854: (...) Ceux qui sont à tribord sont rangés comme des cuillers (...), tournés vers l'avant et s'emboitant l'un dans l'aure. A babord ils sont tournés vers l'arrière. Cette position est considérée comme préférable, car elle laisse le cœur battre plus librement.

J. Meyer, Esclaves et Négriers (1986)

métier à la clé, quoi.

Saisissez-vous, Monsieur le Juge, la divergence des points de vue, au départ, l'esquisse de pression sociale qu'elle a pu vivre, subjec-



tivement? A vingt ans ou presque, combien sommes-nous, jeunes adultes, vivant en France, entre autres pays civilisés et domestiqués, ne sachant pas très bien quelle voie suivre pour obtenir un diplôme monnayable sur le marché du travail et représentatif des savoirs acquis (*savoir faire, savoir se vendre, savoir plaire...savoir se taire, au bout du compte*). Sommes-nous plus ou moins nombreux que ceux pour qui tout semble plus facile? Sommes-nous plus ou moins représentatifs que les *wimmers* à la course de fond avec obstacles et embûches possibles (*voie de garage, out of border line*)? Bref, nous avons connu une période d'indécisions et d'incertitudes; ni plus ni moins que vos enfants par exemple, ou vous-même à notre âge.

Le temps passé à joué en sa défaveur. Il lui a bien fallu tenter de renouveler son bail avec la France, les français et les françaises. Les réponses de la part de la préfecture ne venant pas, elle s'est dit, «Qui ne dit rien consent»; autrement dit, n'ayant jamais reçu de veto clairement énoncé à sa présence sur le territoire de la *République*, elle s'est permis de faire des

stages en entreprise. Coup de bol ou signe du destin, son employeur l'a encouragée à suivre une formation dans le domaine de la publicité et de la communication, compte tenue des compétences démontrées. Tout n'est pas à jeter, finalement.

A la période durant laquelle elle se renseignait sur les facultés rennaises, elle a rencontré son destin. « *Il était beau, il était blond; il sentait le sable chaud...* »; un agent assermenté de la police nationale a contrôlé son identité –*étrangère*, sa situation –*irrégulière*. Je passe rapidement sur la suite de son cursus qui est classique: *garde à vue* (fouille à nue et palpation en sus, par des hommes; tiens donc?!), *comparution* devant le *juge d'astreinte de la détention et des libertés* (chéries) un samedi, *arrêté préfectoral de retour à la frontière*, passage par la *case centre de rétention administrative* de Saint-Jacques-de-la-Lande avant procédure d'éloignement. Retour à la case... bah!

Le jour de l'audience publique, son avocat et elle ont tenté de plaider et vous convaincre des ses intentions les meilleures. De la famille

proche (son oncle qui se portait visiblement garant) et des camarades étudiants étaient venus la soutenir et faire pression. Vous imaginez-vous, Monsieur le Juge, qu'en statuant sur le droit administratif « uniquement », vous avez validé son *expulsion*. Vous aviez l'air désolé; j'en étais navré. Je ne connais pas cette jeune femme qui ne m'a certainement pas vu, dans la masse. Elle ne m'a certainement pas entendu marmonner « *Résistance! Désobéissance!* ».

Mots clés¹:

- France/Union Européenne
- Maroc/Pays du pourtour de la mer méditerranée
- Accord\$ économique\$ bi-et multilatéraux
- Union pour la Méditerranée

Où qui... quoi...

Qui annule qui...

Qui annule qui, quoi...

Qui... ?

Quoi... ?

(« Et la question de l'espèce humaine ? »)

Depuis quelques mois, Notre Président, roi des Gaules, est devenu Maître Suprême de l'Union Européenne, au titre de la présidence tournante (dans la cave). A ce jeu des chaises musicales, il est champion du monde, sachant refourguer sa camelote programmatique qui nous reste en travers de la gorge à d'autres décervelés, non moins con-citoyens de notre Terre promise. Une politique européenne digne de nom, si *non-démocratique*, au moins partagée par l'ensemble des gouvernements désignés au suffrage universel direct ou non, se fait attendre depuis des lustres... (J'entends par là, tout ce qui ne traite ni de prêt ni de loin à L'ECONOMIE). La dernière idée de génie, sortie de la tête de Notre Très Saint Père du Peuple Français, est résumée par six projets fondateurs tendant à régler : la pollution endémique de la mer Méditerranée, la régulation des flux de marchandises (matérielles et humaines) par la formalisation d'autoroutes terrestres et maritimes, une structure de protection civile (en cas de catastrophe naturelle), la création d'une université *Euromed*, une alternative propre en matière de production énergétique (le solaire)

et la promotion d'initiatives Européennes de développement des affaires². Un peu d'humanaire et beaucoup de nouveaux marchés à créer et à conquérir. Naïtra, à très long terme, une Union pour la Méditerranée, construction économico-politico-culturelle, avant de pacifier les relations entre les états membres et de foutre la paix à leurs populations. Ce nouveau Graal prolonge et relance le processus de Barcelone (1995). A l'époque, les idées novatrices, ô combien louables, étaient le développement de rapports culturels et de paix, l'avancée dans la recherche d'une solution acceptable par les parties belligérantes dans la guerre Israélo-palestinienne, la création d'une zone de libres échanges (économiques) à l'horizon de 2010, la lutte contre l'IMMIGRATION CLANDESTINE³.

Parmi les futurs associés/dominés, la situation de l'entreprise Maroc, au niveau du grand échiquier mondial, symbolise en partie ce qui peut paraître terrifiant pour un spectateur impliqué malgré lui dans la chute de ce monde. Il ne s'agit pas ici d'illustrer définitivement ce qui nous paraît abject; cela se passe déjà ailleurs,



à la frontière entre les Etats Unis d'Amérique et le Mexique, ou entre les deux Corée. Le gouvernement du Maroc et les Entrepreneurs, main dans la main, développent depuis quelques années et vendent actuellement sur le marché européen « *le Programme EMERGENCE, une politique volontariste et ciblée au service de l'économie nationale* » (4). En gros, il s'agit pour les VRP du sud de présenter tout un tas de produits innovant que l'entreprise Maroc est capable de sortir de ses entrailles (entendons par *entrailles*, l'aire de jeux des valeureux travailleurs -hommes, femmes et enfants compris, qu'ils soient ou non de nationalité marocaine- pourvu qu'ils et elles travaillent proprement sans venir emmerder les non moins valeureux travailleurs européens (ils feraient bien mieux de rendre leurs RTT qui les handicapent). Les patrons de cette jeune pousse (*start-up* in english) décrivent huit secteurs d'activités stratégiques: l'industrie (automobile, aéronautique, électronique), les services aux entreprises (ce qui est sobrement intitulé le *Offshoring*), l'électronique (*R&D* pour recherche et développement), le secteur de l'agro-alimentaire (du bio globalisé), la pêche (du thon en boîte...), le textile et l'artisanat industriel (*sic.*) (du mobilier *ethnic* vendu chez Ikéa?). *Rien ne se perd, rien ne se crée, tout est délocalisable...* Ses activités seront, à terme, le résultat de multiples délocalisations d'entreprises, qui avaient historiquement leurs sièges sociaux et leurs sites de production sur le continent européen. Maintenant et dans un proche avenir, des pièces de nos beaux navions Airbus et de nos belles voitures Renault/PSA seront assemblées au Maroc et réacheminées en Europe pour l'assemblage final et l'exposition en concession automobile. En sus, de nouveaux centres de formation à la vie professionnelle seront créés (bac moins, bac plus...): *du boulot pour les larbins, les sous cadres, les cadres, les sous-chefs et les chefs*. D'un côté, l'entreprise Maroc est figurante dans l'hyperproduction globalisée..

A cela s'ajoute un rôle de gendarme de l'Europe. Toutes ces concessions décrites ci-dessus, ces miettes de pain jetées à la gueule des affamés, sont conditionnées à un rôle de contrôle des frontières, dans une saine optique de contrôle des flux des marchandises

humaines (l'histoire racontée aux petits dès la plus tendre enfance dit que *la force-travail* est une marchandise comme une autre, les ressources humaines une variable d'ajustement). Les frontières africaines de l'Europe, Ceuta et Melilla au nord du Maroc, les Canaries au large côté atlantique, sont autant de zones à la fois sensibles et stratégiques : voies « naturelles » pour fouler le sol « européen » et zone tampon (pif, PAF, poum!)(5). L'activité de maintien de l'ordre (militaire et policier) est donc une marchandise comme une autre, la ligne de mire une variable d'ajustement..

La question fondamentale en jeux n'est pas de se plaindre du déplacement de l'activité salariale (perdue ici, gagnée là-bas), ni de jouer les pleureurs effarouchés... car ce qui se passe à notre rencontre est logique (voir la note du rédacteur plus loin).

Beaucoup plus haut, une *question subsidiaire* au titre était posée: « *Et la question de l'espèce humaine?* ». Pour une partie d'entre elle, celle constituant la classe inférieure -laborieuse salariée et/ou esclave (*rayez les mentions « et/ou », inutiles*), la situation peut être joliment illustrée par celle d'un travailleur salarié à la base (et au sous sol) de la structuration hiérarchisée française (que l'on considère une *company* privée ou publique), ou plus prosaïquement celle d'un esclave au temps des colonies. La globalisation englobante se joue partout dans le monde, soit l'hégémonie d'un modèle néo-néo-libéral, pour la déréglementation des échanges économiques et des transactions financières, quel que soit le secteur d'activité considéré, du traitement social des malades/vieux/handicapés/chômeurs à la construction des bombes à fragmentations jetées sur les champs de bataille (au nom d'une volonté de rendre hégémonique l'idée de démocratie crasseuse)... Ce qui se joue donc est l'assujettissement de l'être humain (le peuple d'en bas), la rification du travailleur (*manipulable, interchangeable, corvéable... expulsable*) et la déification de l'argent. Les VRP du monde entier (de type mafieux ou démocratasseux) sont les apôtres; les exécutants sont les serfs... La Révolution bourgeoise de 1789 a introduit le capitalisme en France... et les sans-culottes bien profondément. De nos jours, au

XXI^e siècle, la roue continue de tourner dans le même sens... même si de temps autre, le jeu dans le roulement à bille est révélé par des Krach boursiers, des crises économiques, la chutes de nos éconocroques.

Pour en revenir au sujet, la question des travailleurs marocains et assimilés (plus globalement les populations très pauvres des pays pauvres, les populations moins pauvres des pays riches), serait à désespérer, si tout ceci n'était pas *logique*. Pour bénéficier d'une place attrayante en rayon, le VRP doit faire des concessions à la marge. Le coût du travail? Le sur-coût éventuel du fait des délocalisations et des transports de marchandises? Oubliez, c'est cadeau! Ils créent des zones franches, comme dans les ZUP en France, où les taxes des entreprises sont fortement réduites, les facilités d'implantation et d'exploitation grandes (des centres de formation professionnelle aux infrastructures structurelles...). Au Mexique et en Amérique latine, on parle de *Maquiladoras*, de *Free trade and industrial zones* en Iran. A force de rogner sur les marges, ils en viennent à mépriser les droits des travailleurs (*droits syndicaux, droit de prendre des congés payés, droit de prendre une pause... droit d'être une femme*), jugés fondamentaux dans les pays *civilisés* (?).

La survie de la vie (animale, végétale et minérale) là-bas, ici, partout ailleurs sur Terre sera brièvement abordée en quelques mots clés : promotions faites sur les centrales nucléaires de type EPR et les suivantes dans les pays du Maghreb-uni (cocorico!) en parallèle avec les systèmes de production énergétiques labélisés écolo puisque solaires et renouvelables (*écologie version éponge de type développement du rable... de lapin ; globalisation à l'échelle intergalactique de l'esprit du Grenelle de l'environnement*), multiplication des victimes collatérales de toutes les guerres de prévention en réponse ou en attente de la prochaine attaque

terroriste (puisque même les petits hommes verts ne croient plus à l'esprit du Grenelle), sauvegarde du système financier mondial et renflouement des banques (en siphonnant les livrets d'épargne populaire), anorexie généralisée parmi les populations les plus défavorisées, etc.

La question fondamentale n'est pas d'aboyer pendant que la caravane passe, ni de tirer sur les ambulances. Mais alors???

Une piste parmi tant d'autres. Les rapports de domination, d'assujettissement sont prédominants dans les relations entre l'Union Européenne, la France et les pays libérés de l'emprise colonisatrice datant du XX^e siècle. Si « changer le monde commence par se changer soi même » (K. ARKANA), le Grand Soir attendra quelques temps encore. Commençons, pourquoi pas, par une mise en jambes à pratiquer au quotidien : mettre en exergue les rapports de domination au sein d'un couple (homo sexuel ou hétérosexuel, peut importe). Lentement et progressivement prenons du recul. Réitérons l'effort intellectuel. Soit une organisation sociale où interagissent les décideurs et les exécutants (collectif Z, parti C, syndicat P...); soit une entreprise du secteur marchand ou non, dans laquelle les travailleurs salariés vendent leur force de travail au profit des dirigeants et des actionnaires; soit une agglomération urbaine; un Etat... Là où les rapports de dominations sont les plus flagrants et les plus aboutis, les conflits d'intérêts n'existent plus (sauf entre deux dominants concurrents). La remise en cause systématique de ces rapports de domination, la lutte des classes à l'initiative de celle d'en bas en somme, devrait suffisamment nous occuper l'esprit pour que l'on ne perde plus notre vie à la gagner. ●

1. Thème largement inspiré par la lecture de « Maquiladoras, projet Emergence, Union méditerranéenne... l'exploitation à grande échelle », article paru dans la revue NO PASARAN, du réseau éponyme (n°66 – février 2008).

2. Extraits de la déclaration du sommet fondateur de l'Union Méditerranéenne qui s'est tenu à Paris le 13 Juillet 2008 et qui a réuni les chefs d'états des 27 pays membres de l'Union Européenne et de 16 pays bordant la mer Méditerranée.

3. Objectifs réaffirmés lors du sommet de Barcelone en 2005.

4. Présentation faite par monsieur Karim TAGHI, chef du Cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la mise à niveau de l'Economie, à Paris, le 23 mai 2006 lors Séminaire de financement de projets de création d'entreprises innovantes au Maroc, à l'École Supérieure de Commerce de Paris – ESCP-EAP.

5. A ce sujet, les causes et conséquences, plus d'exhaustivité sur les sites internet de la Cimade par exemple ou Migreurop, où il est question d'Europe forteresse.

Collectif KRISIS, *Manifeste contre le travail* (2005), extraits:

UNE SOCIÉTÉ centrée sur l'abstraction irrationnelle du travail développe nécessairement une tendance à l'apartheid social, dès lors que la vente réussie de la marchandise-force de travail, de règle, devient exception. (...)

La fraction néolibérale abandonne en toute tranquillité la salle besogne du darwinisme social à la main invisible du marché. C'est ainsi qu'on démantèle les structures de l'Etat social pour marginaliser, aussi discrètement que possible, tous ceux qui n'arrivent plus à suivre la concurrence (...).

(Chapitre II, « La société d'apartheid néolibérale »)

II

La transformation idéologique du « travail devenu rare » en premier droit du citoyen exclut, par le fait même, tous ceux qui n'ont pas le bon passeport. La logique de sélection sociale n'est pas mise en cause, mais simplement définie d'une autre manière: les critères ethniques et nationalistes sont censés désamorcer la lutte pour la survie individuelle. (...)

La chasse aux « clandestins », supposés vouloir faire main basse sur les emplois nationaux, doit être faite si possible sans laisser de vilaines traces de feu et de sang sur le sol national. Pour cela il y a la police des frontières, la gendarmerie et les pays tampons de l'espace Schengen qui règlent tout en toute légalité, et de préférence loin des caméras de télévision.

(Chapitre III, « L'apartheid du néo-Etat social »)



Soulèvement en Grèce : Ces jours sont les nôtres, aussi.

LE 6 DÉCEMBRE 2008, à Athènes, en Grèce, en « Union européenne », un policier tire, dans la rue, sur un jeune homme de 16 ans, Alexis Grigoriyos. Touché au cœur, Alexis meurt, assassiné. Tandis que le silence médiatique règne, des habitants d'Athènes, auto-informés par les télécommunications personnelles, commencent à se réunir dans les rues. Quand les médias parlent enfin de la mort d'Alexis, c'est pour déformer les faits. Alors éclatent des manifestations spontanées à Athènes et ailleurs en Grèce. Les gens s'en prennent aux magasins, premiers signes du pouvoir étatique et marchand contre l'oppression duquel ils se révoltent. Pendant ce temps, l'Etat et ses médias multiplient les mascarades et les mensonges ; sans succès : l'insurrection continue.

Dès le lendemain, des milliers de gens sont dans la rue ; ils s'attaquent aux banques, aux voitures, aux édifices d'Etat. Il y a beaucoup de jeunes gens, mais tous les âges sont là, solidaires, organisés. Tandis que la répression policière sévit, de larges pans de la population expriment leur soutien aux insurgés. Les médias sont contraints d'admettre la thèse de l'assassinat d'Alexis. La révolte et les attaques contre les banques et les symboles de l'oppression marchande s'étendent à tout le pays. Les jours suivants, les manifestations, les blocages, les occupations, notamment de chaînes de télévision ou de radio, se multiplient. Tandis que des manifestations de soutien ont lieu dans plusieurs pays étrangers, les médias grecs continuent à désinformer, en se jetant sur les « violences » inhérentes aux affrontements avec les forces répressives, tout en glosant sur l'« archaïsme » de la société grecque, sur les « frustrations de la jeunesse », et autres ratiocinations mensongères visant à occulter la signification politique du soulèvement...

Nous reproduisons ici en quasi intégralité un texte paru sur l'Internet, rédigé par des « enfants d'immigrés » participant au mouvement. C'est ainsi qu'ils s'appellent eux-mêmes, et c'est ainsi qu'ils sont traités dans la société grecque, à l'instar pourrait-on dire de véritables « enfants de putain »... Nous leur répondons par la pareille : ces jours et ces mots sont les nôtres, aussi. Puisse cet écho être amplifié dans toute l'Europe-forteresse-à-fric, et au-delà.

Après l'assassinat d'Alexis Grigoriyos, nous avons connu un état d'agitation sans précédent, une explosion de colère qui semble infinie. Il semble que ce soient les étudiants, à l'origine de ce soulèvement, qui avec une passion inépuisable et une chaleureuse spontanéité ont renversé la situation dans son ensemble. Vous ne pouvez pas arrêter quelque chose que vous ne contrôlez pas, quelque chose qui s'organise spontanément et dans des conditions que vous ne comprenez pas. C'est la beauté du soulèvement. Les élèves du secondaire font l'histoire et laissent à d'autres le soin de l'écrire et de la classer idéo-

logiquement. Les rues, les objectifs, la passion leur appartiennent.

Dans le cadre de cette mobilisation élargie, derrière les manifestations étudiantes à l'avant-garde, il y a une participation massive de la deuxième génération d'immigrés et également de nombreux réfugiés. Les réfugiés viennent à la rue en petit nombre, avec peu d'organisation, mais de la spontanéité et de l'impétuosité. À l'heure actuelle, ils sont les plus actifs parmi les étrangers vivant en Grèce. Quoi qu'il en soit, ils ont très peu à perdre.

Les enfants d'immigrés se mobilisent en masse et dynamiquement, principalement au

travers des actions de l'école secondaire et de l'université ainsi que via les organismes de gauche et d'extrême gauche. (...) Ils font partie de la société grecque, puisqu'ils n'ont jamais vécu ailleurs. Ils ne mendient rien, ils de-

Les élèves du secondaire font l'histoire et laissent à d'autres le soin de l'écrire et de la classer idéologiquement.

mandent l'égalité avec leurs camarades grecs. Égaux en droits, dans la rue, dans leurs rêves.

Pour nous, les immigrés organisés politiquement, il s'agit d'un second novembre 2005 français. Nous n'avons jamais eu l'illusion que lorsque les peuples se soulèveraient de rage, nous serions en mesure de les diriger d'aucune manière. (...) Maintenant il est temps pour la rue de parler: Le cri assourdissant que nous entendons est pour les 18 ans de violence, de répression, d'exploitation et d'humiliation. Ces jours sont les nôtres, aussi.

Ces journées sont pour les centaines d'immigrés et de réfugiés qui ont été assassinés aux frontières, dans les commissariats de police et sur les lieux de travail. Ils sont pour tous ceux qui ont été assassinés par les flics et les milices. Ils sont pour tous ceux qui ont été assassinés pour avoir osé franchir la frontière et travailler jusqu'à la mort, pour n'avoir pas baissé la tête, ou pour rien. (...)

Ces jours sont pour la violence policière quotidienne qui reste impunie et sans réponse. Ils sont pour les humiliations à la frontière et aux centres de détention d'immigrés, humiliations qui continuent à ce jour. Ils sont pour l'injustice criante des tribunaux grecs, pour les immigrés et les réfugiés injustement en prison, pour la justice nous est refusée. Même aujourd'hui,

dans ces jours et ces nuits de révolte, les immigrés paient un lourd tribut aux attaques de l'extrême-droite et des flics, avec des peines d'emprisonnement et d'expulsion que les tribunaux distribuent avec un amour chrétien aux infidèles que nous sommes.

Ces jours sont pour l'exploitation continue et sans relâche depuis 18 ans maintenant. Ils

sont pour les luttes qui n'ont pas été oubliées: dans les faubourgs de Volos, les travaux olympiques, la ville d'Amaliada. Ils sont pour la peine et le sang de nos parents, pour le travail non déclaré, pour les horaires interminables.

Ils sont pour les transferts financiers et les frais d'envoi, les contributions que nous versons à la communauté et qui ne sont jamais reconnues.

Ils sont pour les papiers d'identité que nous chercherons pendant le reste de notre vie, tel un billet de loterie gagnant.

Ces jours sont pour le prix que nous devons payer pour simplement exister et respirer. Ils sont pour tous les moments où nous avons serré les dents face aux insultes, face aux reniements quotidiens. Ils sont pour tous les moments où nous n'avons pas réagi quand bien même nous avons les meilleurs raisons au monde de le faire. Ils sont pour toutes les fois où nous avons réagi et où nous nous sommes retrouvés seuls parce que nos morts et notre rage ne correspondaient pas aux formes existantes admises, n'apportaient pas de votes, n'étaient pas vendeurs au prime time de l'actualité.

Ces jours-ci appartiennent à tous les marginaux, aux exclus, aux personnes affligées de noms difficilement prononçables et d'histoires incompréhensibles. Ils appartiennent à tous ceux qui meurent chaque jour dans la mer Egée et le fleuve Evros, à tous ceux assassinés à la frontière ou dans une rue du coeur d'Athènes. Ils appartiennent à la communauté rom de Zefyri, aux toxicomanes d'Eksarhia. Ces jours-ci appartiennent aux enfants de la rue

Quoi qu'il en soit, ils ont très peu à perdre.

Mesollogiou, aux non intégrés, aux étudiants incontrôlables. Grâce à Alexis, ces jours-ci nous appartiennent à tous.

18 ans de rage silencieuse, c'est trop. A nos rues, pour la solidarité et la dignité! Nous n'avons pas oublié, nous n'oublierons pas - Ces jours-ci sont les vôtres aussi. Luan, Tony, Mohamed, Alexis. ●

Dans la jungle nordique, proies et prédateurs



La cargaison humaine assurée en tant que "chose" peut passer par-dessus bord pour sauver le navire. Ce "jet", dicté par la force majeure, était garanti par l'assurance.

C. Fauque, M.J. Thiel, Les routes de l'esclavage (2004)

Dans un rapport* publié au mois de septembre 2008, la Coordination Française pour le Droit d'Asile (C.F.D.A.), dénomination chapeautant une vingtaine d'associations dont la Cimade, la Fasti, la L.D.H., ou encore le Secours catholique, décrit et dénonce la «loi des jungles». Ces «jungles» sont les zones, en rase campagne ou à la périphérie des villes, où survivent dans les pires conditions les «exilés» – comme les appellent les auteurs du rapport – amassés sur le littoral français de la Manche et de la Mer du Nord, dans l'attente de pouvoir passer en Angleterre. Si vous n'en avez pas entendu parler dans les médias, c'est bien normal: il ont décidé, d'un commun accord (avec leurs maîtres au pouvoir) que, comme bien d'autres sujets aussi peu divertissants, cela ne vous intéressait pas. Cependant, PsR, qui n'est rien, ni personne, vous en parle; et si une chose est sûre, c'est qu'en effet, ce n'est pas *festif*.

En décembre 2002, N.S. Ier, alors ministre de l'Intérieur, sent monter en lui l'esprit de Noël, et fait un beau cadeau *humanitaire* aux réfugiés qui s'entassaient au camp de Sangatte, non loin de Calais : il y envoie les démolisseurs après avoir fait virer les occupants par les flics. Depuis, les Irakiens, Afghans et

autres kurdes, hommes, femmes et enfants, qui continuent d'affluer vers le nord de la France, dans le but de demander l'asile en Angleterre, errent misérablement dans la région, harcelés et brutalisés par la police, jusqu'à ce qu'ils parviennent à faire le passage. Ayant opportunément « disparu » de l'univers specta-

Le « pacte européen »* en action : matraques, chiens et charters

Le vendredi 7 novembre, à Calais, dans une « jungle » – comme les réfugiés appellent leur lieu de repli –, des Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S), aidés de chiens, et accompagnés d'hélicoptères munis de projecteurs, se livraient à la chasse aux « sans papiers ». Quelques soutiens s'étant rendus sur les lieux avec deux journalistes de la presse locale ont rapidement été encerclés et retenus pendant une heure et demi par la police, qui a interdit toute observation et prise d'images aux journalistes ainsi qu'à tous les témoins. Les C.R.S. ont recommencé l'opération dans une autre jungle, et ont embarqué une vingtaine de réfugiés.

Jean-Claude Lenoir, président de l'association Soutenons Aidons Luttons Agissons pour les Migrants et les Pays en difficulté (S.A.L.A.M.), a voulu se rendre dans la seconde « jungle ». Sa voiture a alors été entourée par la police sous prétexte de contrôle de « papiers ». Selon les témoins présents sur place, les C.R.S. se sont rués sur Jean-Claude Lenoir dès sa descente de voiture, puis l'ont mis torse nu avant de l'embarquer dans un camion sous prétexte d' « outrage à agent », pour le mettre en garde à vue. Jean-Claude Lenoir, qui a déjà connu des démêlés avec la police et la justice dans le cadre de ses activités militantes, risque d'écopier d'une peine-plancher et d'un mois de prison ferme – il doit passer en jugement en février 2009.

Les 59 réfugiés afghans arrêtés par les C.R.S. lors de cette rafle ont ensuite été enfermés au Centre de Rétention Administrative (C.R.A.) de Coquelles où, en grève de la faim, ils ont été menacés de coups s'ils ne mangeaient pas. Sous la pression, ils ont avalé un peu de nourriture et se sont ensuite fait vomir pour reprendre leur grève de la faim. L'un d'entre eux, de désespoir, colère et révolte, a tenté de se pendre avec une ceinture.

Après quoi, les autorités françaises, en association avec leurs homo-

logues britanniques, ont affrété un avion charter à destination de Kaboul (Afghanistan) où ils comptaient faire embarquer les réfugiés Afghans le 18 novembre. Mais, à la suite de la lutte des soutiens locaux, la Cour européenne des droits de l'Homme, saisie, a rendu, en procédure d'urgence, un « avis » (qui n'est pas un arrêt définitif), dans lequel elle a « demandé » à la France de « surseoir » à cet acte, et de ne pas, d'une manière générale, utiliser de « charters » pour déporter ses immigrants indésirables.

Devant la pression militante, médiatique et institutionnelle montante, les autorités françaises ont fini par renoncer à leur projet, feignant de s'apercevoir – tardivement – que « toutes les conditions de sécurité [en Afghanistan], pour les personnes susceptibles d'être reconduites [sic], n'étaient pas réunies ». Les réfugiés afghans ont enfin été relâchés, et rendus à la « jungle » dont ils avaient été tirés de force.

Source : Comité des sans papiers 59 (C.S.P. 59).
Réf. : leblogducsp59.over-blog.com

* Le « Pacte européen sur l'immigration et l'asile » vise à coordonner la répression des immigrés par les pays de l'Union Européenne. Il a été conclu, en octobre 2008, entre les ministres de l'intérieur de l'Union, ou assimilés (y compris les ministres spécialisés dans la xénophobie, à l'instar de B. Hortefeux en France, sous leurs diverses appellations). Officiellement, bien sûr, le « Pacte » vise à « promouvoir l'intégration » des hypothétiques bons étrangers échappant à la ratonnade continentale. Sur ces questions, voir l' « outrage public » publié par *le(s) sans nom*, disponible à l'adresse suivante : www.geocities.com/sansnom1871, et dans certains lieux choisis.



culaire dont N.S. Ier est l'un des grands prêtres autant que l'une des plus éminentes idoles, ces « indésirables » sont toujours là. C'est que les juges rechignent encore à les « expulser » dans leurs « pays d'origine », trop invivables, même au regard de la tolérance grandissante de nos « autorités » quant il est question des conditions de survie des *autres* (étrangers ou sous-français). Il se pourrait bien, cependant, que l'égalité des chances dans la déportation soit en passe d'être instaurée, comme en témoigne notre encadré ci-contre. Mais pour l'heure, la plaie béante que les errants des « jungles » affichent sur la face benoîte du Peuple Français se réinfecte régulièrement. Et ce malgré les traitements de choc administrés par les Compagnies Républicaines de Sécurité (C.R.S.), régulièrement envoyées bastonner les basanés et ceux qui veulent les aider, détruire leurs campements de fortune, conchier – ces nobles gardiens de la paix donnent bel et bien de leur *personne*, et de son inhérente fécalité! – leurs quelques biens : une sorte d'entraînement à bon marché, en somme.

L'Angleterre conserve, aux yeux de ces plus ou moins anglophones, dont la terre natale fut autrefois généreusement colonisée par sa gracieuse majesté, l'image d'une nation accueillante, cosmopolite, tolérante, et où le travail au noir est abondant. C'est là-bas que, pour la plupart, ils entendent s'installer, au terme d'une cavale qui les a menés des bombardements américains, des persécutions ethniques, des guérillas claniques, à la « jungle » du Nord. Hélas, c'est aujourd'hui une vérita-

ble entente cordiale, et même une « association de malfaiteurs » en bonne et due forme qui s'est nouée entre la France et l'Angleterre (Nous renvoyons à ce pouvoir les insultes qu'il adresse à ceux qui osent, ou dont il craint qu'ils n'osent, se dresser contre lui à la hauteur de son infamie.) Seule fin de cette belle solidarité entre nations : faire passer à ces malheureux l'envie même d'exister ; leur rendre *impossible* l'existence dont ce monde les a affligés. Toutes les ressources de la garde-chiourmerie *modernisée* : barbelés, « détecteurs de battements de cœur » – terrifiante métaphore en acte de notre univers de traque et de contrôle de l'humain – pour les passagers clandestins des camions trans-Manche, et prisons privées anglaises délocalisées en France, figurent parmi les pièces toujours plus nombreuses de l'arsenal *high-tech* déployé pour que la mer, qui ne danse plus depuis longtemps, n'évoque plus aucun espoir, mais rien d'autre qu'un mur infranchissable, muet et suprêmement barbare – un de plus. Et gare à vous si votre cœur, dans ce monde-là, bat encore.

Dans le Nord, c'est tous les jours la *Nuit des morts vivants*. Le cinéma en vrai : fantastique ! La mort ! Le sang ! C'est ça, l'Europe : autant d'épaves humaines échouées sur les côtes, en bout de course après un périple anti-odyséen** – au gré des brutalités dominantes d'ici et d'ailleurs, et de leurs *accord bilatéraux* éventuels au sujet du bétail humain dont ils ont la *gestion* – que d'étoiles jaunes sur fond bleu à tous les drapeaux des préfectures de police. C'est que ces étrangers-là ne sont pas *communautaires*... ●

* *La loi des « jungles »*. Disponible sur le site Internet de la C.F.D.A., à l'adresse suivante : cfda.rezo.net.

** Ne reculant devant aucune monstruosité, à commencer par les horreurs verbales, puisqu'aussi bien c'est en parole que l'horreur se manifeste en premier, les « défenseurs de l'Occident », nos maîtres, ces serfs de la bête immonde, avaient baptisé du nom d'*Ulysse* un système policier de mini-déportation ayant pour but d'« éloigner » de la région les demandeurs d'asiles du Nord, pour mieux ensuite les « éloigner » plus loin encore. Nous n'entrons pas ici dans les détails des divers « dispositifs » persécutoires échafaudés par les « autorités » au cours des dernières années à l'encontre des malheureux échoués dans ce qui nous sert de pays, et renvoyons ceux qui veulent en savoir plus au rapport de la CFDA.



Le collier de cou à longues tiges recourbées doit empêcher l'esclave puni de se cacher dans les fourrés ou de prendre la fuite : les pointes du collier sont destinées à s'acrocher dans les branches. Dans le même registre du collier à esclaves, on trouve des carcans munis de clochettes.

J. Meyer, *Esclaves et Négriers* (1986)

2005	22 000	3
2006	23 000	2,2
2007	25 000	1,5
2008	28 000	0,4
2009	30 000	-1,1
2010	37 000	-1,7
2011	44 000	-2,6
2012	55 000	-3,1
2013	71 000	-5,9

LES négociants en Nègres des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ne sont pas des brutes sauvages mais de bons bourgeois de Nantes, de La Rochelle, de Bordeaux ou de Marseille (...). Ce sont

III

des hommes sérieux, époux honnêtes et bons pères de famille. (...) Si on leur reprochait comme une chose horrible de pratiquer la traite des Noirs, ils comprendraient mal l'injure. Eux, ils font avant tout du commerce. (...) Tous les négociants ont bonne conscience. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, la mentalité générale admet l'esclavage comme l'un des éléments indispensables au grand commerce international. (...) Par ailleurs, la traite a l'appui des rois, des gouvernements et des Eglises! Qui pourrait décemment reprocher aux négriers de faire leur travail?

Jean Meyer, *Esclaves et négriers* (1988), extraits

« Droit des victimes » : tolérance zéro pour le bourreau des trangers !

Plus d'un an après ce qui ne fut qu'un ancrage définitif d'un désastre annoncé dans notre pays colonial, l'empereur au cul merdeux à bien tenu ses promesses : virer à tour de bras les indésirables les moins désirables, ceux sur qui l'opprobre jeté a permis son élection, tout en faisant semblant de pleurnicher auprès de la veuve et de l'orphelin.



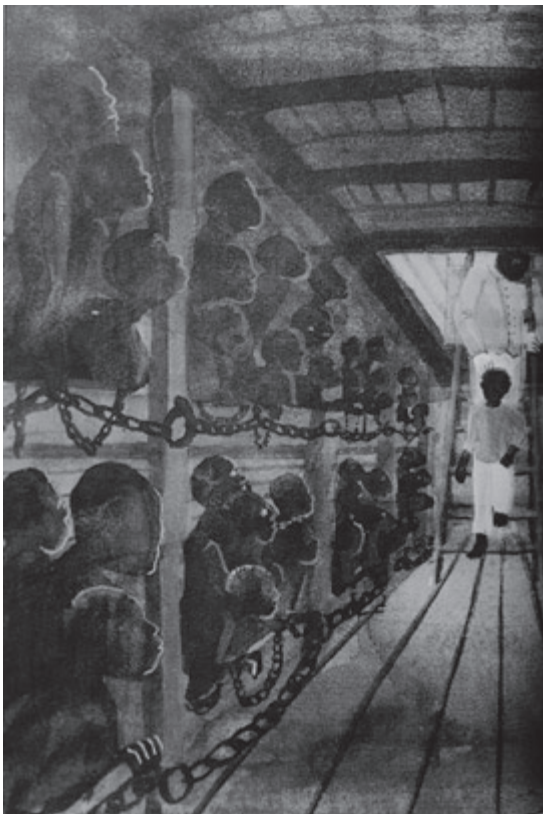
On nous parle souvent de victimes, et particulièrement depuis la certaine élection d'un certain président d'une certaine république, celui dont on n'ose plus dire le nom tellement même la critique de sa politique devient convenue, synonyme de redite et de ressassement de banalités. Il est vrai que ce « sujet » lui a fait remporter une palanquée de suffrages, et qu'aujourd'hui encore, le nabot tente de compenser sa nullité et sa malhonnêteté politique (les deux semblent aller de pair) par un misérabilisme outrancier, volant auprès de la première famille brisée par un viol, un meurtre, un accident de bus, ou autres avanies qui sont le lot de notre civilisation sans repère autre que la loi. Non qu'il faudrait oublier ceux qui souffrent, mais justement, dans un monde prétendant réguler toute déviance par une justice sans faille, privilégier une victime plutôt

qu'une autre, n'est-ce pas déjà donner un signal à cette Grande Dame rigide que son action serait insuffisante et qu'un soutien au plus haut niveau de l'Etat est nécessaire ? Mais notre tout petit père du peuple national et en manque d'identité ne se soucie pas d'égalité mais de visibilité, et s'il en manquait une preuve irréfutable, il suffit de voir avec quelle aisance et quel aplomb il réunit lors d'un même défilé nationalement identitaire des collègues des 58 victimes de l'attentat (une sorte de mini 11 septembre libanais) d'un poste de casques bleus à Beyrouth le 23 octobre 1983 avec le chef de l'état considéré comme responsable de cet attentat, la Syrie . Un autre attentat avait eu lieu non loin de là tuant 241 marines américains. Si notre empereur-président n'est même pas solidaire de ses amis les bidasses ricains, où va-t-on ?

Oui, alors puisque notre Duce s'intéresse tant à tous les martyrs de la terre, on aurait aimé une telle compassion envers les victimes de l'amiante, ou de Chaïb Zehaf, un cariste de 42 ans, abattu le 4 mars 2006 à la sortie d'un bar de la banlieue de Lyon par un client raide bourré, après s'être fait copieusement rappeler sa qualité d'être nationalement inférieur. Un certain sens de l'équilibre lui permet cependant de renvoyer à une mort certaine des opposants politiques africains (oui, des vrais, ceux qui luttent contre le colonialisme économique soutenu par des chefs d'Etats tels que le Gabon ou la Guinée au profit de notre cher pays) tout en faisant pâlir de jalousie les futurs sacs à mains sur pattes en pleurant sur les clandestins noyés dans des barques de fortune. Mais une stratégie de com' bien huilée lui permet d'occulter cet aspect qui vient chaque semaine s'imposer un peu plus aux enfants gâtés de l'Europe-des-peuples-unis : s'ils sont morts, c'est la faute à ceux qui sont déjà venus, passque ils leur ont donné envie de venir alors que c'était pas la peine, déjà qu'les caisses sont vides. En somme, s'ils se sont noyés, c'est de leur propre faute, puisque s'ils avaient survécu et réussi à surmonter les multiples obstacles à l'installation dans le Royaume, ils auraient pu donner envie à d'autres de tenter leur chance. En effet, chacun sait que les migrants ne partent pas de chez eux dans l'espoir d'une vie meilleure ; ces gens ne sont attachés à rien puisqu'ils n'ont pas d'âme, et quittent leurs pays pleins d'enthousiasme en pensant à toutes les allocs qu'ils vont pouvoir extorquer à l'Etat-bonne poire.

Il est intéressant de constater que les te-

nants de ces discours aux forts relents colonialistes sont les mêmes qui se plaindront des lourdeurs de l'Administration, de la politique agricole commune, mais pensent qu'il peut être aisé à un étranger de grapiller des miettes de la belle croissance. Et quand bien même ce serait le cas, ces étranges dangers pour notre société ne mériteraient-ils pas, de par leur naissance dans des pays sous tutelle officieuse de la toujours vivace Franç-Afrique, de pouvoir récupérer (de manière très indirecte, certes, mais c'est ici que se pose la question des pauvres d'où qu'ils soient) ce que l'Europe leur vole indirectement ? En subventionnant par exemple le coton fabriqué dans ses frontières, l'Europe le vend à des prix imbattables sur le marché africain



(voir l'exemple du Mali), là où les producteurs n'ont ni subvention, ni outils productivistes et n'ont comme argument que la qualité supérieure de leur coton, ce qui vaut pas tripette en-ces-temps-de-crise-du-pouvoir-d'acheter et de gaspiller. Oui, le racisme a encore de beaux jours devant lui, tout d'abord parce qu'il ne s'encombre plus de faits établis pour se justifier, il se justifie lui-même par un discours tautologique.

Ainsi, on a pu lire récemment les propos du sous-premier sinistre Fillon-le-collaborateur-du-président justifier la politique actuelle d'immigration par le fait que les étrangers qui viennent s'incruster ne nous amènent que criminalité et débauche. Ces propos, ici résumés, venaient en réaction à l'incendie du Centre de rétention de Vincennes, ou des re/(dé)tenus ont mis le feu à des matelas suite à la mort de Salem Souli, un tunisien de 41 ans qui avait le tort

d'avoir un casier judiciaire non-vierge . Prendre un cas pour la généralité, c'est la méthode traditionnelle des racistes, eugénistes, manipulateurs de tous (sales) poils, mais quand la populace s'endort devant le prêt-à-penser quotidien du 20h qui leur ressasse les pré-requis idéologiques pour la doctrine officielle, qui s'offusquera d'un tel amalgame ? Criminels ou pas, la loi les met d'office hors-la-loi et le simple fait de ne pas avoir de papiers justifie que l'on ne leur en donne pas, zéro plus zéro égal la tête à Mamadou, pas mal, non ?

Il est vrai que la solidarité ne peut maintenant trouver une existence que sous une forme « active ». Traduction : pour récupérer les miettes normalement octroyées sous forme de salaire, les exclus doivent montrer qu'ils cherchent, et comme cela ne suffit pas, ils vont s'enrôler dans n'importe quel bataillon (pour l'emploi, s'il vous plaît) de trimards à la petite semaine, parfois après une décennie passée à se remplir la cafetière. Et bien il en va de même pour les légions de crève-la-dalle-ou-la-démocratie, qui vont devoir prouver qu'ils sont méritants, qu'ils aiment la France autant qu'elle les méprise. Il est vrai qu'auparavant, les immigrés ne se donnaient même pas la peine d'apprendre la langue de leur pays d'accueil, mais miracle, ils arrivaient quand même à remplir les formulaires d'aide sociale.

Les clairvoyants que l'ont peut désormais appeler justes, sans fausse modestie ou peur des parallèles historiques qui paraissent à certains trop magistraux, auront compris que cette chasse n'est que le début d'un processus de chasse à l'Homme, qu'il soit non blanc, non français, sans emploi, sans toit, sans idée conforme à la norme acceptée, et remplaceront soigneusement tout ça dans un ensemble

de luttes non-dissociables, luttes dans lesquelles on peut s'engager avec un certain idéalisme lui aussi contraire à l'air vicié de notre temps réaliste et pseudo-pragmatique. Si le nabot empereur peut emporter l'acquiescement général, les brebis galeuses que nous sommes seront, elles, toujours plus motivées que le troupeau de moutons attendant patiemment que leur berger les emmène à l'abattoir ; l'exemple d'une certaine époque qui fleurait mauvais l'eau minérale (toujours d'actualité, cette belle ville !) nous le rappelle et nous encourage à ne pas baisser les pattes ! Alors pourquoi les expulsés à qui l'abo-très-minable fait des misères ne demanderaient pas eux aussi réparation à leur tortionnaire ? Et au lieu de vouloir extradier d'anciens brigadiers rouges mourrant(e)s, envoyons le en pleine forme passer quelques jours dans un de ces pays privatisés d'Afrique, en plein cœur d'un bidonville ou d'un village affamé par les subventions européennes, ça lui fera les talonnettes ! ●



1. <http://www.drakkar-1983.org/>
2. <http://chaibzehaf.zeblog.com/2006/03/10>
3. A lire : *Feu au centre de rétention* (Éditions Libertalia)



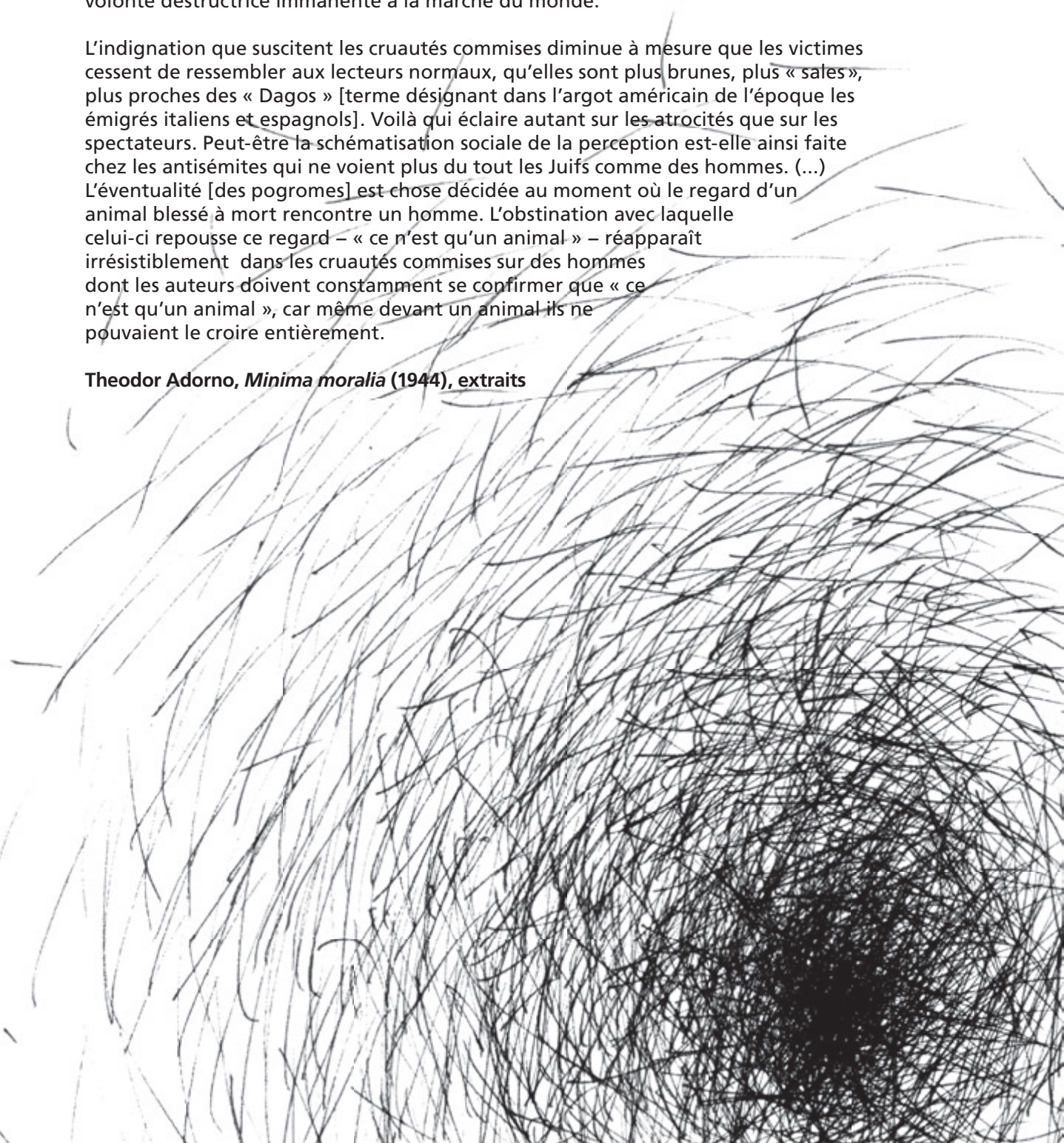
IV

AUX oubliettes! – Comme on sait, les antécédents dans la vie d'un émigrant sont annulés. (...) Tout ce qui n'est pas réifié [c'est-à-dire transformé en une chose manipulable, *NDLR*] et ne se laisse ni compter ni mesurer, tout cela est nul et non avvenu. Mais ce n'est pas encore assez et la réification s'étend aussi à son propre contraire, à ce qui dans la vie n'est pas directement actualisable, à ce qui ne survit jamais que comme pensée et comme souvenir. Ils ont trouvé pour ça une rubrique spéciale –qui s'appelle *background*, et figure en appendice dans les imprimés à remplir, après le sexe, l'âge et la profession. On trouve encore moyen d'enchaîner l'existence ainsi profanée au char automobile de ces nouveaux triomphateurs que sont les *United Stat-isticiens*; et le passé lui-même n'est plus à l'abri du présent, qui le voue encore une fois à l'oubli au moment même où il le rappelle à la mémoire.

...les modes d'existence bourgeois sont conservés de façon rigide, alors que les conditions économiques dont ils dépendent ne sont plus. (...) La main pleine de sollicitude qui continue à prendre soin avec amour de son coin de jardin – comme si ce dernier n'était pas devenu depuis longtemps un lot de terrain parmi d'autres – mais qui avec méfiance tient à distance l'intrus qu'on ne connaît pas, est déjà celle qui refusera l'asile politique à un réfugié. Objectivement menacés, ceux qui ont le pouvoir et leur clientèle deviennent, subjectivement, tout à fait inhumains. C'est ainsi que la classe dominante fait sienne la volonté destructrice immanente à la marche du monde.

L'indignation que suscitent les cruautés commises diminue à mesure que les victimes cessent de ressembler aux lecteurs normaux, qu'elles sont plus brunes, plus « sales », plus proches des « Dagos » [terme désignant dans l'argot américain de l'époque les émigrés italiens et espagnols]. Voilà qui éclaire autant sur les atrocités que sur les spectateurs. Peut-être la schématisation sociale de la perception est-elle ainsi faite chez les antisémites qui ne voient plus du tout les Juifs comme des hommes. (...) L'éventualité [des pogromes] est chose décidée au moment où le regard d'un animal blessé à mort rencontre un homme. L'obstination avec laquelle celui-ci repousse ce regard – « ce n'est qu'un animal » – réapparaît irrésistiblement dans les cruautés commises sur des hommes dont les auteurs doivent constamment se confirmer que « ce n'est qu'un animal », car même devant un animal ils ne pouvaient le croire entièrement.

Theodor Adorno, *Minima moralia* (1944), extraits



« Parrainages républicains » : la revue nègre

Pendant ce temps là, à Santa-Cruz... 11 octobre 2008, en la mairie de « Rennes-vivre en intelligence républicaine », salons cossus (calme, faste et volupté).

Les Soc'Dém' (chef de gang à la mise en scène: Monsieur le Maire, assisté de l'adjointe à l'Égalité des droits et à la laïcité, amen!) et leurs franchisés républicains, « arborant fièrement leur écharpe tricolore », donnaient une représentation intitulée sobrement « Parrainage Civil ou Baptême républicain d'enfants de parents sans papiers (?) » (On ne sait pas trop, demandons à l'évêque...). Dans le rôles des acteurs secondaires, des enfants scolarisés dans des établissements de la ville (bien habillés et propres sur eux, comme pour une communion) et leurs parents (en situation, comment dire, difficile). La caution morale était dévolue à des militants associatifs et autres parents d'élèves français légaux, impliqués par ailleurs dans des collectifs et associations de sauvegarde du savoir vivre.

Les seconds rôles ont été castés pour avoir préalablement « manifesté le désir de s'intégrer, de vivre ici ». Selon les principes républicains, on ne peut déceimment pas leur beugler « Va-t-en d'ici, on ne veut plus de toi! »; attention tout de même, il est formellement interdit de pisser dans le bénitier de la République, les conventions morales le proscrivent. La pal-



Rennes: l'augerge espagnole au pays des rafles

Le Jeudi 17 septembre 2008, étaient accueillis, de manière très officielle, les étudiant-e-s Etrangers, nouvellement installé-e-s à Rennes. Dans un premier temps, ils-elles étaient convié-e-s, Halle Martenot, à une opération commerciale où était présentée la marque «Rennes-Vivre en intelligence» déclinée en différents sous-produits: UEB (Université Européenne de Bretagne, campus de Ker Lann), MIR (Maison Internationale de Rennes, où l'on vit l'interculturalité), Canal B (radio impertinente qui ne mort pas la main de son maître nourrissant), etc.

Dans un second temps, des adjoints de Monsieur Le Maire, qui ne manquent pas d'exposer leur Intelligence du Savoir Vivre, et des représentants de l'UEB, organisaient un pot d'accueil à partir de 18h, dans un salon républicain, orné de lustres dorés et de beaux tableaux figurants d'anciens et illustres notables de la ville.

A cette occasion, des individus du Parti du Bonheur et de la Joie ont mis le pied gauche dans le plat, afin d'informer honnêtement ces aimables Etrangers qu'à «Rennes-Vivre en intelligence» aussi se pratiquait la chasse aux Etrangers «sans papiers». Après tout, la marque «Rennes-Vivre en intelligence» n'est-elle pas une déclinaison locale de la «France—Pays des droits de l'homme»?

Acte 1: Action à la Halle Martenot. Objet: distribution de tracts [1] et diffusion de Paroles sans retenue (journal local d'information cosmopolite). Le premier fait marquant a été la disponibilité d'écoute de ces étudiant-e-s ainsi que leurs sourires chaleureux, en cette fin d'été. Le deuxième fait marquant a été la hargne exprimée par une représentante de l'UEB, ne supportant pas cette action de prosélytisme voire de subversion. En substance, cette dame BCBG, bien que profondément raciste et instruite, s'offusquait que ces Etrangers légaux, cœur de cible de cette foire, puissent être divertis et dérangés par la plèbe gauchiste (voire anarcho-autonome, qui sait?).

Acte 2: Action à la mairie, dans le dit salon républicain. Objet: intrusion lors du discours lénifiant, affichage en silence d'un autre message

d'accueil [2] et distribution de tracts. Lors de cette sauterie, les flagorneurs n'ont pas manqué de bons mots pour vanter à la fois les mérites de ces chères petites têtes blondes, brunes, crépues, et la tradition d'accueil de la ville. Trois petits fours, un verre sans alcool et au lit...

«Rennes-Vivre en intelligence» est une boutique bien achalandée. Elle est composée de différents rayons. A la culture, on y trouve le TNB, les Champs Libres, l'Opéra, etc. Au façonnage de cerveaux, on peut se servir à l'Université Rennes 1, à Ker Lann... Attention tout de même aux produits de contrefaçon et boîtes à subversion, telles que Université-Rennes2. Les rares curieux ne manqueront pas le rayon Contestation et Résistances, au fond à gauche; attention le sol est glissant et les néons n'éclairent plus. Les vigiles (PAFistes et autres chiens de garde) veillent au bon déroulement de l'opération commerciale. «Gare aux loups!» hurlent les édiles, et autres commerciaux, qui ne manquent pas d'arguments. «Consommez tranquilles!».

Rennes, notre ville, est aussi le théâtre de la guerre sociale permanente. Non, tous les Etrangers n'y sont pas les bienvenus. Mieux vaut être européen (pas trop de l'Est tout de même), d'un niveau socio-culturel suffisant pour poursuivre des études supérieures, entrepreneur que pauvre, noir ou de type bougnoule et réfugié économique-politique. C'est que les exclus de tout poil, Etrangers «sans papiers», sans travail, travailleurs précaires, intermittents, transgressifs, risquent de se retrouver «acteurs» de la lutte des classes! Car la lutte, c'est classe... contre classe!

[1] Texte du tract: Etudiant étranger: Bienvenue en France, un pays où le gouvernement met en oeuvre une politique de chasse aux étrangers «sans papiers». Avec ou sans papier, les gens sont harcelés par la police dans la rue à cause de la couleur de leur peau. Les «sans papiers» sont enfermés dans des camps ou prisons spéciaux, avec leurs enfants. Même s'ils sont ici depuis 10 ou 15 ans, ils sont expulsés de force vers la misère et l'oppression politique. Ils doivent interrompre leurs études, abandonner leurs conjoints, leurs enfants... La même politique est mise en oeuvre dans d'autres pays de l'Union Européenne. Informe toi! Engage toi!

[2] Autre message d'accueil: «Bienvenue en France, pays qui expulse injustement 28 000 Etrangers par an. Solidarité ! Désobéissance!»

mette de bronze est décernée, par la rédaction de PsR, au dialoguiste qui a pondu cette réplique fumeuse: « Je m'engage à accompagner les enfants et leur famille dans les démarches citoyennes en application des Droits de l'Homme et de la République ». Veuillez signer ici le registre. « L'émotion est palpable... », effectivement.

A l'occasion d'une interview à l'un des confrères du service communication de la boîte de production, l'assistante du chef de gang à la mise en scène, adjointe à l'Égalité des droits et à la laïcité, déclarait pas peu fière et en vrac:

- « Face à des drames humains (...), on ne peut pas rester sans réagir »;

- « [Le parrainage] est avant tout symbolique. (...) Nous avons été élu par les Rennais pour porter des valeurs de solidarité et de fraternité »;

- « Monsieur le Maire a assumé [ces actes de désobéissance civile, ndlr] ». « Parfois elle s'impose car derrière les chiffres, il y a des hommes, des femmes et des enfants qui partagent les écoles de nos concitoyens, et qui ont fait leur vie à Rennes. D'autant plus que, pour beaucoup, un retour dans leur pays d'origine serait synonyme d'emprisonnement, de danger pour leur vie ».

Mais voyons, cessez de rire, dans le fond. Ne percevez-vous donc pas le bon sens en action, signe évident qu'à Rennes effectivement, nous sommes gouvernés en toute intelligence. Rustres! Ingrats! Mauvais coucheurs!

* * *

Dernière minute. Une dépêche vient à l'instant d'apparaître sur les téléspectateurs de la rédaction. On nous signale que Labour-Family-Country entertainment, société de spectacle décotée en bourse a depuis des lustres des parts dans le capital de la compagnie de cirque P(è)S(tacle)...

Explication de texte de la rédaction. Le discours officiel du Parti Socialiste démontre que les Soc'Dém' (les oligarques du moins) sont bien encrés dans la réalité, que la désobéissance civile s'arrête là où on leur dit de faire. Selon eux, « les sans papiers dont l'intégration par le travail, la famille, la présence sur le ter-

ritoire depuis une certaine durée est établie méritent d'être régularisés » (déclaration du 24 juin 2008, à propos des événements dans le centre de rétention de Vincennes). A propos des Centre de Rétention Administrative, ils déplorent leur surpeuplement et le « manque de moyens », prônent « un accueil humain des personnes retenues » (communiqué du bureau national du 24 juin 2008). Ils reconnaissent l'aspect positif de l'activité salariée des sans pap' (Pour la croissance? Le maintien des bourses?), puisque de « nombreux Sans Papiers travaillent et sont indispensables au secteur économique où ils sont actifs »; la politique gouvernementale visant essentiellement à faire du chiffre en matière de reconduite à la frontière, va à l'encontre « des droits des étrangers et des besoins de notre pays » (23 avril 2008, à propos de la grève des travailleurs sans papiers). Cette politique tant décriée devrait, au contraire, mettre en oeuvre « des solutions dignes et humaines pour le raccompagnement (sic) éventuel des personnes en situation irrégulière » (24 Juin 2008).

Petite synthèse personnelle redondante: intégration par le travail (contrat de travail) de travailleurs ayant fondé une famille et des enfants scolarisés. Des individus en mesure d'honorer la devise républicaine de notre cher pays. Si ces gens connaissent les paroles de la Marseillaise sans les écorcher, c'est une qualité supplémentaire indéniable. Honte à ceux qui siffleront l'hymne national avant un match de football de l'équipe nationale, tellement Black-Blanc-Beur. Si en plus ils laissent flotter au vent l'étendard tricolore, le jour du quatorze juillet, au lieu de rester dans leur lit douillet, c'est bath.

« Pétain, reviens! T'as oublié tes chiens! ». « Maréchal, nous voilà... ». (Faites pas gaffe, c'est les punks avinés sur les marches de l'opéra...)

Putain de chienlit... Opposition de façade? Parti humanitaire, sensibilisé par les problèmes de nos sociétés et prenant le problème à bras le corps... pour répondre aux préoccupations de ces consommateurs électeurs. Un frein à nos jouissances, au même titre que les syndicats jaunes. ●

**(On nous prie d'insérer ce)
Communiqué de presse :**

Du sang neuf pour le Rafl'ton 2009 !

*De Rennes, quelque part dans le maquis de la jungle urbaine,
le 1er de l'An Neuf.*

Nous, citoy-honnêtes CosmopolitoRennobretons certifiés, par ailleurs miliciens clowniques moyens, formulons en ce jour de l'An Neuf le vœux que l'entreprise Rafl'Export Unlimited ne connaisse pas la crise.

Pour cela, il nous apparaît évident d'appeler tous Républik-hains et toutes Républik-haines qui se respectent (le drapeau tricolore avant tout) à une conscientisation effective des esprits face à la problématique étrangère non moins récurrente et à une obéissance spontanément induite.

Pour commencer, nous souhaitons que des commissions de récolement soient établies dans chaque préfecture, afin de nous assurer du remplissage des objectifs formulés il y a un an par Notre Nikolas Ier. *Y a t-il eu assez d'étranges Etrangers illégaux éloignés et reconduits?* Par la suite, nous souhaitons l'anéantissement des chiffres de l'an huître, autrement dit, la remise à zéro des compteurs.

Nous souhaitons l'appropriation par chacun de cet appel et la collaboration, pleine et entière, des citoy-honnêtes à l'oeuvre de Brice de Vich' et ses services policés. Vive le citoy-honnisme!

*Manu No-MilitaRit,
Sous Cap'Florale Zygomette,
Clown Tordu,
sans grade parmi d'autres
de l'Art Nez Rouge.
contact: artnezrouge@riseup.net*

Banalité de base : « sans papiers »



Des papiers, grands et petits, dans leur rapport avec l'Etat et ses avatars.

L'expression « sans papiers » renvoie à la catégorie négative employée pour désigner les hommes, femmes et enfants réduits par notre administration étatique xénophobe* à une (sur)vie fondamentalement marquée par cette négation.

Cette réduction de certains êtres humains à une catégorie administrative, reprise couramment par tout un chacun à leur endroit depuis que s'est généralisée la violence étatique qui les vise, n'est qu'un cas parmi d'autres de la brutalité bureaucratique qu'inflige l'Etat à tous les êtres humains qu'il tient sous son joug. Il ne pourrait pas, en effet, y avoir de « sans papiers » sans que d'autres soient « avec papiers ».

Sont « sans papiers » tous ceux que l'Etat n'a pas pour l'instant pour politique de *supprimer* de son territoire: les « Français » (papier: carte d'identité); les « étrangers communautaires » (papier: carte d'identité de leur pays de l'U.E.); les « étrangers extracommunautaires » (papier: carte de séjour dans ses différents avatars sous-catégorisés). A quoi s'ajoutent les nombreux autres « papiers »

« Le passeport est la partie la plus noble de l'homme. D'ailleurs, un passeport ne se fabrique pas aussi simplement qu'un homme. On peut faire un homme n'importe où, le plus étourdimement du monde et sans motif raisonnable; un passeport, jamais. Aussi reconnaît-on la valeur d'un bon passeport, tandis que la valeur d'un homme, si grande qu'elle soit, n'est pas forcément reconnue. (...) Et pourtant, à certains égards, on peut soutenir que l'homme est indispensable au passeport. (...) C'est comme le chirurgien: il lui faut un malade pour opérer; (...) et dans un Etat moderne, c'est tout pareil; l'essentiel, c'est le Führer ou le Duce, mais ils ont besoin, eux aussi, de gens dont ils soient les Führer. »

Bertolt Brecht,
Dialogues d'exilés (1941)

« Ici on a une carte, comme une pièce d'identité avec nom, prénom, chambre et ton N° de personnalité. »

Un interné du « centre de rétention » du Mesnil-Amelot (2008)

(qui prennent désormais la forme informatique). Ceux-là sont obligatoires dans les faits pour une part toujours croissante des activités les plus ordinaires (carte de transports, de cantine, de bibliothèque, de crédit, de paiement, d'étudiant, d'employé, de client, de Sécu, de stationnement, etc.). Tous ces « papiers » informatiques sont des rejets du « papier » qui les a tous engendrés: celui que délivre la police pour *identifier* avec certitude les êtres humains soumis à sa surveillance.

L'Etat ne requiert pas de tous la même soumission à la surveillance de la police. Le degré de soumission exigé d'un individu ou d'un groupe a toujours dépendu du degré d'oppression subie par celui-ci, et infligée soit par l'Etat, soit par ceux dont l'Etat défend les intérêts, et qui défendent les intérêts de celui-ci. Autrement dit, moins cet individu ou ce groupe a d'intérêt dans l'ordre étatique, plus il est éloigné du sommet de la hiérarchie et proche de la lie de la terre que celle-ci écrase, plus il a intérêt au renversement de cette belle construction, plus étroitement la police se doit, *a priori*, de le surveiller.

**L'Etat ;
les « étrangers » : sa monture;
les « papiers », sa cravache.
Petite histoire de la
« papiérisation ».**

Dans nos contrées ce sont les paysans sans terre, puis les ouvriers, ceux qui étaient contraints de vendre à la petite semaine leur travail à des maîtres, et d'arpenter les campagnes et les villes pour en trouver, qui furent d'abord mis sous le joug des « papiers ». Ces travailleurs, en effet, se déplaçaient d'un bourg, d'une vallée, d'une région à une autre, à la recherche de leur subsistance, et l'Etat national en cours de constitution se devait de surveiller étroitement et de contrôler les mouvements de ces êtres que leur existence misérable et leur absence d'attaches ne permettaient pas d'intégrer à un système administratif structuré géographiquement. C'est pourquoi leur fut imposé le « passeport intérieur », puis le livret ouvrier. On voit que c'est aux migrants que s'appliqua dès l'origine l'usage étatique des « papiers »: à l'époque du livret ouvrier, les ancêtres des migrants globalisés d'aujourd'hui furent les

premiers à être « avec papiers ».

Plus tard, au début du XXe siècle, la mode fut, chez les scientifiques d'Etat, à l'« anthropométrie », ancêtre de la biométrie d'aujourd'hui, discipline raciale-scientifique qui fut appliquée principalement à ceux dont il s'agissait de démontrer qu'ils étaient congénitalement les rebuts à quoi les réduisait l'Etat. C'est ainsi qu'en 1912 fut imposé aux « nomades » le « carnet anthropométrique » (ancêtre direct des « papiers » biométriques actuellement en cours d'imposition à tous les « citoyens européens », aux attaches désormais presque aussi précaires que les dits « nomades », leurs prédécesseurs).

La guerre, transnationale ou civile, est le terrain par excellence du développement et de l'expérimentation de l'arsenal bureaucratique-policié de l'Etat; les mafiosi et les chefs de tribu en tous genre le savent: le fondement de toute domination est la désignation d'un ennemi, intérieur ou extérieur, et son exhibition vindicative. Pas de « peuple » sans « étrangers ». Aussi est-ce pendant la première guerre mondiale que fut imposée aux ouvriers étrangers la première « carte d'identité ».

L'ennemi, l'étranger: catégorie mouvante, au gré des fluctuations de la politique étatique, fonction de la menace que l'Etat perçoit de la part de ses administrés. Tous ennemis, tous étrangers, du moins virtuellement, c'est ce que nous sommes pour l'Etat, nous pour qui il signifie avant tout la soumission à ses règles, ses interdits, ses contraintes aveugles.

Mais, avec le progrès de l'administration bureaucratique, la répression policière primaire est peu à peu remplacée – si possible – par la *prévention*, toujours plus « scientifique », des déviations, et la transformation progressive de la vie des administrés en l'intégration et la réintégration continue à une série de *procédures* bureaucratiques. Cette violence-là est plus économique, plus invisible, plus efficace; son inhumanité complète invalide toute référence aux catégories de l'humain en vue de s'y soustraire.

Le véritable développement de l'administration technocratique moderne commence à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Il fut fulgurant dans la mise en oeuvre par les nazis de la persécution, de la déportation et

de la tentative d'extermination complète des « étrangers » du Reich. Mais leurs alliés français s'y attelèrent de concert. En 1940, c'est la guerre civile en France. La République, présidée par Pétain, impose à tous le port de la « carte d'identité », afin que chacun puisse être « identifié » par la police. C'est aussi à ce moment qu'apparaît la première sous-catégorisa-



tion des « identifiés » (à l'origine, là aussi, une invention nazie): la mention « Juif » est portée sur la carte de ceux que l'Etat français enfermera et déportera par milliers. (Aujourd'hui, les cartes de séjour valables un an imposées aux « étrangers » reçoivent l'une de onze sous-catégories, pas moins, qui sont autant d'infor-

mations supplémentaires aidant au contrôle et au fichage de ces gens.) Le fichage généralisé de la population fait partie des mesures vichystes qui seront conservées après la fin de la Seconde guerre mondiale. Elle furent très nombreuses, et ont été largement développées depuis.

Même si la carte d'identité a ensuite été rendue « facultative », ce fut pour mieux la rendre indispensable en fait, puisqu'il n'est presque plus d'actes de la vie quotidienne, dans les rapports avec les institutions « publiques » ou les sociétés privées, qui n'exige qu'elle soit produite (afin, le plus souvent, d'obtenir l'un ou l'autres des non moins indispensables sous-« papiers » informatiques que nous avons évoqués). Cette généralisation des « papiers » signifia-t-elle qu'enfin l'Etat reconnaissait que nous lui étions tous « étrangers », sans distinction? Non pas, car aujourd'hui comme de tout temps, mieux vaut diviser pour bien régner, et il est plus profitable à l'Etat que nous soyons d'abord étrangers les uns envers les autres, plutôt que tous unis dans notre étrangeté à son égard. Certains sont donc bien toujours plus étrangers que les autres. En 1955, ces étrangers étaient français: c'est en effet pour contrôler les « Français d'Algérie », auteurs potentiels de désordre sur le territoire métropolitain, que fut instaurée la « carte de résident » d'une durée de dix ans – la même qui fait aujourd'hui figure de Graal inaccessible pour les expulsés en sursis que sont tous les porteurs d'une carte de séjour d'un an, ou autres cartes de tolérance spéciale. Une légion de variantes de ces « papiers » spéciaux pour étrangers vraiment étrangers sont en effet écloses, depuis ces temps héroïques, dans les serres expérimentales des O.G.M. étatiques.

De l'ingénierie des catégories d'humains et de leurs « droits » à l'identification technologique des êtres à la chose-«papiers».

La catégorie d'« étranger » est intimement liée à l'ensemble de la logique de la séparation à l'oeuvre dans ce qui nous tient lieu de société. Et ce, notamment, au travers de la catégorisation et sous-catégorisation générale par l'administration bureaucratique sous toutes ses formes, directement étatique ou non, de

son « matériau humain », afin d'en faire un usage plus précisément conforme à ses vues. Cette catégorisation, on a commencé à le voir, se manifeste, du point de vue des sujets administrés, par cette position centrale des « papiers » (quelle que soit leur forme ou leur fonction particulière).

Nous avons vu comment, par la généralisation des « papiers », et l'affinement de la catégorisation qu'ils officialisaient, l'Etat était parvenu à établir, dans la conception commune, l'enfermement complet de certains êtres humains dans la catégorie des « étrangers », comme entièrement séparés des non-étrangers. Ces « étrangers » se sont ainsi vus pourvus du « droit » de respirer sur le territoire national, « droit » dont la justification de l'octroi est aujourd'hui prétexte au déferlement de la xénophobie d'Etat la plus immonde et la moins « complexée ». Il fut un temps où cracher à la gueule des métèques prenait une forme moins légaliste; quoiqu'en la matière, comme nous le disions, les nazis firent figure de précurseurs. Et comme à l'époque de ces pionniers, ce droit, le *droit de vivre*, est accordé avec la parcimonie croissante que l'on sait, au moyen, notamment, de toutes les sous-catégorisations que nous avons évoquées (« visiteurs », « étudiant », « stagiaire », « scientifique », « travailleur saisonnier », etc.), lesquelles permettent un enfermement plus étroit encore dans les geôles administratives que nous partageons tous, quel que soit notre degré d'extranéité. Il n'est que de constater l'efficacité redoutable de ce système concentrationnaire virtuel dès que l'un de ces « étrangers » tente de fuir une cellule administrative misérable pour en gagner une autre dont il espère qu'elle le sera moins: d' « étudiant » à « salarié », de « visiteur » à « stagiaire »... Prétexte, à tous les coups, pour lui retirer ce droit à une existence jusque là tolérée. Ainsi que le maton abat, en toute légalité, le prisonnier en train de faire le mur.

Le remplacement, dans la société entièrement policée au déploiement de laquelle nous assistons, du *territoire par la carte*, et de la vie vécue par la gestion technocratique de la survie, se traduit en l'occurrence par une inscription si étroite des différents « paramètres » d'une vie administrée dans son image bureaucratique (le modèle de la *fiche personnelle*, sous

toutes ses formes) que la moindre tentative de déviation hors des paramètres autorisés par le système alerte ce dernier.

L'« innovation technologique », Saint-Esprit de l'Economie, notre père qui est aux cieux, connaît, comme chacun sait, une accélération perpétuelle, pour le meilleur des mondes possibles, car telle est Sa volonté. Et elle est, dans des délais sans cesse réduits, systématiquement mise en oeuvre policièrement – aussi bien la *productivité* policière, sous toutes ses formes, est-elle le schéma directeur de la recherche technologique – afin que les *pertes* soient toujours moindres. C'est ainsi qu'après la carte d'identité « sécurisée », imposée dans les années quatre-vingt, c'est depuis 1995 une carte d'identité « infalsifiable » dont nous sommes porteurs. Et depuis 2003 traîne dans les placards étatiques, en attendant une avancée sup-



plémentaire dans la *sensibilisation* populaire à la nécessité d'un Etat de Terreur « antiterroriste », le projet de carte d'identité biométrique. Son instauration est imminente, en conformité avec le contrôle biométrique généralisé des populations que développent les instances *ad hoc* de l'Union étatique européenne. Quant au passeport international biométrique, il est à l'heure actuelle en train d'être imposé dans toute l'U.E.; en France, le premier exemplaire a été délivré publicitairement le 31 octobre dernier par la ministre de l'Intérieur en personne. Ces « nouveaux passeports », a-t-elle déclaré, feront « bénéficier » leurs porteurs de « plus de rapidité, de facilité et de sécurité »: discours publicitaire universel de toute la marchandise asservissante et obligatoire de notre monde. A partir de juin 2009, la France ne délivrera plus que des passeports biométriques, pour l'obtention desquels chacun, y compris les enfants à partir de six ans, sera contraint de se voir relever les empreintes des huit doigts.

On voit que, du XXe au XXIe siècle, la pratique policière du fichage anthropo- ou bio-métrique a été étendue – des suspects de crimes avérés auxquels elle s'appliqua d'abord, avec les « nomades » et autres « sous-hommes », pour établir leur culpabilité et leur infliger le châtement qui leur revenait légalement – à nous tous. Cela ne surprendra que ceux qui ne se sont pas encore aperçu du caractère pénitentiaire pris par l'ensemble de ce monde, où il n'est plus nul lieu ou circonstance dans lesquels on ne soit mieux surveillé et contrôlé, grâce à l'édifice administrativo-technologique, que si s'élevait à chaque coin de rue un mirador. Ou du moins – car le contrôle est beaucoup moins effectif, dans la plupart des cas, que ce qu'il veut *paraître* –, où l'on ne soit si sûr d'être surveillé que l'on *se contrôle*.

Alors, que le désir bien naturel de *mal faire* nous submerge parfois jusqu'à l'irrésistible, quoi de plus *conforme* au sort qui nous est fait? Car pour sortir du quadrillage totalitaire des catégories instituées, quelle issue subsiste-t-il? Sinon la destruction, brique après brique, de cette totalité, pour qu'apparaisse, peut-être, le début d'un espace débalisé, non-géré: un espace pour commencer à vivre. Que la « délinquance » *gratuite* fasse figure pour certains d'unique acte encore doué de sens face à un

monde placé sous le seul signe de la police marchande, quoi de plus logique pour ceux dont la survie concentrationnaire ne permet plus la moindre adhérence au spectacle hideux de la marchandise et de ses *médiateurs*?

Dans le chaos organisé des *procédures participatives* calculées en « temps réel » – dans la violence perpétuelle de l'instant sans Histoire – l'être humain est à chaque instant sourdement terrassé par le sentiment refoulé que la cote de la marchandise humaine, dont il est un exemplaire de série parmi tant d'autres, a atteint un plancher historique. Il le sait obscurément, quelle que soit sa *mobilisation* de façade, terrifiée.**

Les mobilisés de toutes les guerres de leurs maîtres, dont ils étaient les *bourreaux-victimes* – comme les monstres médiatiques sado-masochistes d'aujourd'hui, ogres « pédophiles » et autres « serial killers » suicidaires – étaient aussi, terrifiés – et ils partaient au front, pour tant, la fleur au fusil!

Ce qu'il sait, c'est qu'il n'est plus, pour ses propriétaires, qu'une unité, anodine et interchangeable dans son « identité » si scientifiquement cernée, dans un stock de rossignols encombrants à *gérer* de près afin qu'il ne coûte pas plus cher qu'il ne rapporte: les humains. Un stock qui se détériore, qu'il faut, si possible, *recycler* en quelque *chose* de plus aisément exploitable, assurant sur la base d'une infrastructure technique standardisée sa propre maintenance en l'état le plus adapté à l'usage qui en est fait. Et il en est de même, pour les gestionnaires du désastre, du reste du monde animal, végétal, minéral: ce qu'on avait coutume d'appeler la nature. Tout comme et avec les humains qui, en tant qu'ils le sont encore, en sont consubstantiels: *des choses*. A homologuer, disqualifier, intégrer, désintégrer, vendre, acheter, passer en caisse, recycler ou mettre au rebut. Quand hommes et Nature auront fini de disparaître, subsisteront les « papiers » (la marchandise-information), qui seront le monde tout entier. Et leurs appendices: ingénieurs, gestionnaires, publicistes, robots.

Toutes les cartes, fiches, codes-barre et références qui quadrillent les multiples supports de données, de plus en plus interconnectés par les réseaux informatiques, établissent, associés, la carte de notre « identité » virtuelle,

monstrueusement détaillée – elle n'est que détails; elle n'est *personne*. Cette carte rend cette identité *d'usage* connaissable et analysable (bien plus que, le plus souvent, nous ne l'avons analysée nous-mêmes), à ceux qui ne se soucient pas de nous rencontrer mais ont *intérêt* à nous *connaître administrativement* – pour dominer, pour exploiter, pour contraindre, pour exclure.

Tous ces bidules et machins qui envahissent nos poches, nos tiroirs, nos têtes et nos vies, seront bientôt rendus obsolètes par ce geste, à présent évident: *intégrer* le corps à la machine. Connecter notre « territoire », notre corps, à sa cartographie dématérialisée, par la biométrie, en étant constamment mesurés physiquement a schéma auquel nous sommes censés nous conformer. Être *identifié* à l'identité a-subjective, asservie, qui nous est attribuée. Pour qu'enfin nous *soyons* entièrement, subjectivement et objectivement, ce que nous sommes censés être, en tout et pour tout. Que nous ne soyons rien d'autre, qui ne serait pas su, et voulu, par qui de droit. Ce sera, bien sûr, *pour notre sécurité*, et pour nous *simplifier la vie*.

Il n'y a pas de « sans papiers »

Il n'y a pas de « sans papiers ». Autrement dit, ceux qui sont placés dans cette catégorie de porteurs de « papiers » qui aujourd'hui est dite « sans », font partie de ces *êtres de papier* que nous sommes tous. Ce sont les plus asservis, les plus niés, de tous ceux qui le sont par l'édifice des « papiers ». Mais si leur catégorie est la toute dernière, du point de vue subjectif des « droits » fabriqués par l'Etat que celui-ci accorde ou non aux identités de papier qu'il administre, elle est aussi bien, du point de vue objectif de *l'intégration par l'exclusion* (ou l'inverse) qui est la logique et la fin du système des « papiers », la toute première, le fondement, la case vide qui permet le mouvement des pièces du jeu. Car, c'est ce que nous espérons avoir montré, il n'y a de « papiers » que parce qu'il

y a des « sans ». Aussi bien les « sans papiers » – ceux d'entre eux qui ont échappé jusqu'ici à la finalité de la persécution qui les vise: la *suppression* – sont-ils fichés comme tout le monde, désormais, et mieux que quiconque, depuis que leur catégorie est devenue une des cibles dites « prioritaires » de l'Etat. Leurs fichiers sont des super-fichiers, des fichiers d'avant-garde, transnationaux comme leurs *données*, européens, flicoopératifs, à la pointe du progrès.

Les « sans papiers », quels que soient les sentiments, les idées, les origines, la langue ou la couleur de peau des êtres qui sont les jouets des catégorisateurs machiniques, sont tous ensemble le spectre qui hante cette papeterie qui nous sert de monde, de « société ». Ils en sont la première et la dernière page, l'expliquent et la condamnent. La pourriture que nous sentons partout s'exhale plus violemment auprès des barbelés d'un « centre de rétention ». Mais quand tous ces papiers brûleront, avec ce qu'ils permettent, la beauté des flammes, demain, sera à la mesure de l'horreur du présent. ●



* Il s'agit bien sûr d'une xénophobie *choisie* visant les individus étrangers *pauvres*, et pauvrement *employables* dans la reversion technomarchande du vieux monde industriel. Ce régime peut aussi bien être dit « xénophile » vis-à-vis de tout ce qui peut ressembler à un « investisseur étranger », véritable envoyé des dieux de l'économie globalisée.

** Les Pouvoirs, qui sont la conscience atrophiée, réduite aux dimensions d'une sorte de calculatrice ultrapuissante mais aux opérations limitées, du corps difforme de tous les flics et les armées, ont fini par admettre renifler un début de pourriture sur le cadavre, depuis que la « crise » économique traduit dans l'objectivité du « chômage » massif ce que chacun connaissait déjà subjectivement dans tout le « travail » de la survie.



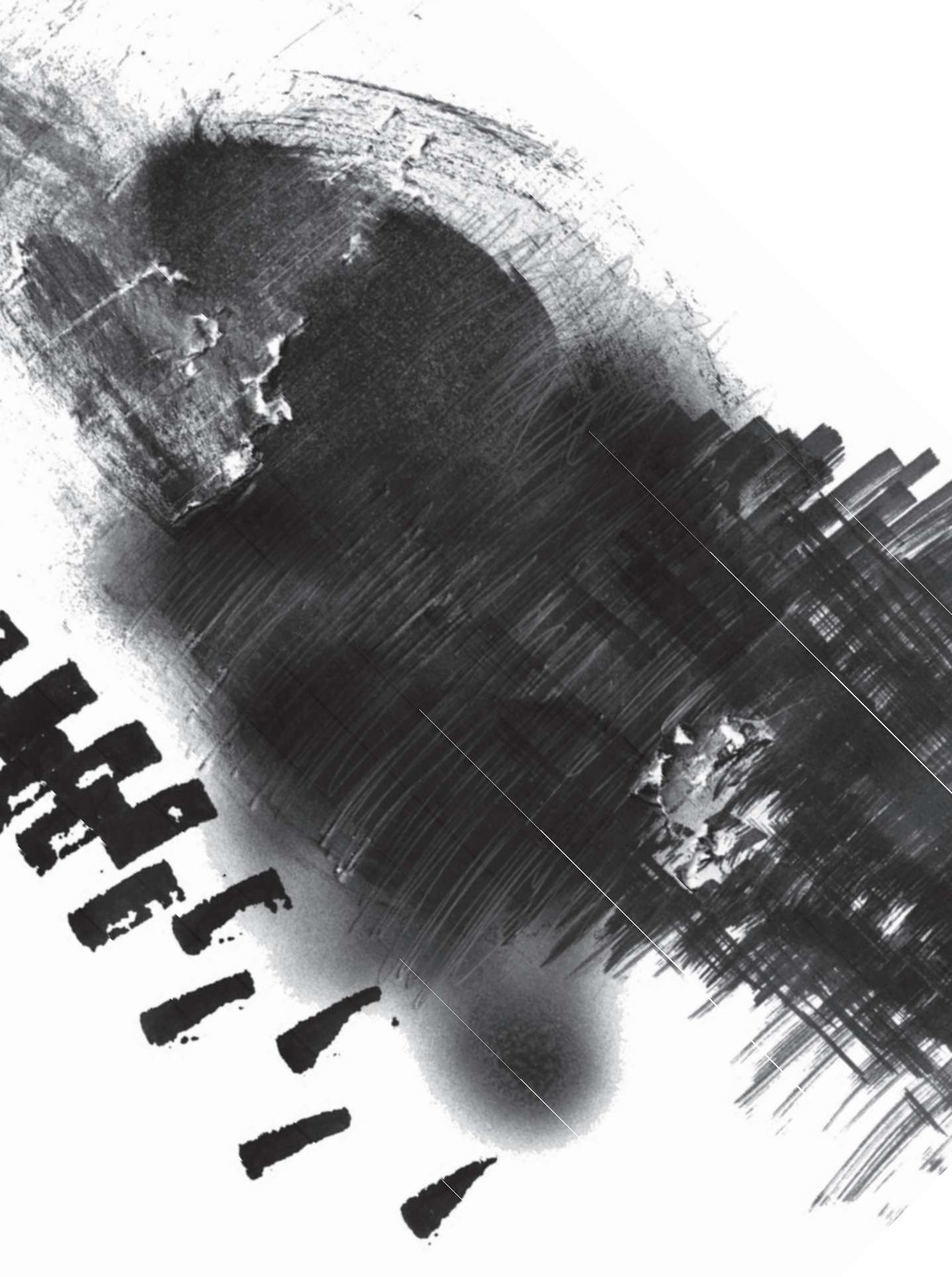
V

LE SPECTACLE est *universel* comme la marchandise. Mais le monde de la marchandise étant fondé sur une opposition de classes, la marchandise est elle-même hiérarchique. L'obligation pour la marchandise, et donc le spectacle qui *informe* le monde de la marchandise, d'être à la fois universelle et hiérarchique, aboutit à une hiérarchisation universelle. Mais du fait que cette hiérarchisation doit rester *inavouée*, elle se traduit en valorisations hiérarchiques *inavouables*, parce qu'*irrationnelles*, dans un monde de la *rationalisation sans raison*. C'est cette hiérarchisation qui crée partout les *racismes* : l'Angleterre travailliste en vient à restreindre l'immigration des gens de couleur, les pays industriellement avancés d'Europe redeviennent racistes en important leur sous-prolétariat de la zone méditerranéenne, en exploitant leurs colonisés à l'intérieur. (...)

Le monde rationnel produit par la révolution industrielle a affranchi rationnellement les individus de leurs limites locales et nationales, les a liés à l'échelle mondiale ; mais sa déraison est de les séparer de nouveau, selon une logique cachée qui s'exprime en idées folles, en valorisations absurdes. L'étranger entoure partout l'homme devenu étranger à son monde. Le barbare n'est plus au bout de la Terre, il est là, constitué en *barbare* précisément par sa participation obligée à la même consommation hiérarchisée. L'humanisme qui couvre cela est le contraire de l'homme, la négation de son activité et de son désir ; c'est l'humanisme de la marchandise, la bienveillance de la marchandise pour l'homme qu'elle parasite. Pour ceux qui réduisent les hommes aux objets, les objets paraissent avoir toutes les qualités humaines, et les manifestations humaines réelles se changent en inconscience *animale*. « Ils se sont mis à se comporter comme une bande de singes dans un zoo », peut dire William Parker*, chef de l'humanisme de Los Angeles.

Guy Debord, *Le déclin et la chute de l'économie spectaculaire-marchande* (1966), extraits

* Parker était le chef de la police de Los Angeles, aux Etats-Unis, en charge de la répression de la révolte des Noirs du quartier de Watts, en août 1965, à la suite d'une altercation entre des policiers et des habitants de cette « banlieue »-là. Cf. les « émeutes » de 2005 en France. Et à Villiers-le-Bel. Et en Grèce, aujourd'hui. Et demain... (NDLR.)





Des « objectifs chiffrés » au « centre de rétention » pour étrangers de Rennes, 2008.